BAW
D34
1861

Digitized by Google

Library
of the
University of Wisconsin

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

B. St. Colas Canon.

DE

TRIBUS IMPOSTORIBUS

Digitized by Google

Tiré à 432 exemplaires, numérotés de 1 à 432 :

2 *sur peau de vélin,*
20 *sur papier de Hollande,*
30 *sur papier vélin,*
et 380 *sur papier vergé ordinaire.*

N°.

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

DE

TRIBUS IMPOSTORIBUS

M. D. IIC.

TEXTE LATIN, COLLATIONNÉ SUR L'EXEMPLAIRE

DU DUC DE LA VALLIÈRE

AUJOURD'HUI A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

AUGMENTÉ DE VARIANTES DE PLUSIEURS MANUSCRITS, ETC.

et d'une notice

PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PAR PHILOMNESTE JUNIOR

PARIS

CHEZ JULES GAY, ÉDITEUR

Quai des Augustins, 25

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

111476
OCT 21 1907

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

BAW
D34
1861

SUR LE TRAITÉ

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

I

Vers le commencement du dix-septième siècle, la liberté de penser, si longtemps comprimée, se réveilla à la suite des controverses qui eurent lieu entre les catholiques et les réformés; des esprits audacieux s'élancèrent au delà du cercle circonscrit de ces querelles. Il y avait déjà longtemps que Rabelais avait, sous un voile assez transparent, livré au ridicule ce qui avait été jusque alors l'objet de la plus profonde vénération (1), lorsque Giordano Bruno et Vanini déve-

(1) La hardiesse de Rabelais est bien connue, mais un fait très-curieux, et qui n'a été mis en lumière que depuis peu de temps, c'est que dans les éditions originales de son immortelle satire (éditions dont il ne reste pour la plupart qu'un ou deux exemplaires qui se payent au poids de l'or), l'audace avait été encore plus grande; quelques adoucissements parurent utiles, soit à maître François lui-même, soit à ses éditeurs. En voici un exemple; le texte primitif du 23e chapitre du second livre s'exprimait ainsi : « Pantagruel ouyt nouvelle que son pere Gargantua auoyt este translate au pays des Phees par Morgue comme feut iadyz

Digitized by Google

loppèrent dans des écrits d'une obscurité calculée des assertions téméraires qu'ils payèrent de leur vie (1).

Théophile Viaud et ses amis se montrèrent à peu près à découvert ce que le père Garasse, dans sa *Doctrine curieuse*, appelle « apprentifs de l'athéisme, enroolez en cette maudite confrérie qui s'appelle la *Confrérie des Bouteilles* (2) ».

Enoch et Elie. » Cette assimilation aux contes de fées de deux traits rapportés dans l'Ancien Testament éveilla des scrupules, et les réimpressions suivantes mirent deux héros des épopées chevaleresques, Ogier et Artus, en remplacement du patriarche antédiluvien et du prophète. La nouvelle leçon ne choquait personne; elle a toujours été reproduite depuis. (Voir entre autres l'édition dite *Variorum*, en 9 vol. in-8°, tome III, p. 522.)

Ce fut, nous le croyons, en 1844, qu'un bibliophile bordelais, M. Gustave Brunet, signala pour la première fois l'ancienne et remarquable variante dans une *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel*. Le savant auteur du *Manuel du Libraire*, dans ses *Recherches sur les éditions originales de Rabelais* (Paris, 1852), n'a pas manqué de faire observer, page 39, que c'est à partir de l'édition de 1538 qu'aux deux personnages bibliques ont été substitués des preux de la Table-Ronde. Nous sommes surpris de ne trouver que la leçon adoucie dans la très-bonne édition de Rabelais publiée par MM. Burgaud des Marets et Rathery, *Paris, F. Didot*, 1857 (tom. I, p. 345); la variante est signalée dans le Rabelais (tom. I. p. 286) que M. Jannet voulait comprendre dans sa *Bibliothèque elzévirienne*, et dont il n'a malheureusement paru que le premier volume (en 1858).

(1) Ce n'est pas ici qu'il serait à propos de parler de ces deux penseurs si remarquables. Consultez, à l'égard du premier, le savant travail de M. Bartholmess, *Jordano Bruno* (Paris, 1846, 2 vol. in-8°), et au sujet de Vanini, un travail de M. Cousin inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1843, et reproduit en tête des *Fragments de philosophie cartésienne*, 1845. Un article se trouve aussi dans l'*Encyclopédie nouvelle* (restée inachevée) de MM. P. Leroux et J. Reynaud. Disons encore qu'une appréciation lumineuse de Bruno et de Vanini se rencontre (pages 365-521) dans un important ouvrage de M. Moriz Carrière, qui, n'ayant pas été traduit, est resté presque inconnu en France : *Die philosophische Weltanschauung der Reformationszeit*, Stuttgart, 1847, in-8°.

(2) Nous renvoyons à la notice sur Théophile, qui occupe

Digitized by Google

Ce fut alors que se répandirent dans le monde savant des rumeurs à l'égard d'un livre dont on ne s'entretenait qu'avec effroi, et dont le but, disait-on, était d'établir que le genre humain avait été successivement trompé par trois imposteurs. De là vint le titre *De tribus Impostoribus* donné à cet ouvrage, vrai chef-d'œuvre d'impiété, qu'on n'avait pas vu, mais à l'égard duquel quelques témoignages isolés et vagues avaient déjà été émis.

Un des premiers écrivains qui en aient fait une mention expresse, est un moine espagnol de l'ordre des Carmes, Geronymo de la Madre de Dios. Dans un livre publié à Bruxelles, en 1611, sous le titre de : *Diez lamentaciones del miserable estado de los Atheistas*, le révérend père s'exprime en ces termes : *Uno desta Secta* (de los Atheistas libertinos) *compuso un libro intitulado :* De los tres Enganadores del Mundo; Moysen, Christo y Mahoma, *que no se lo dexaron imprimir en Alemanna, el anno pasado de* 1610.

Dans le cours du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, un grand nombre d'auteurs continuèrent de parler du livre *De tribus Impostoribus;* aucun d'eux n'affirma qu'il l'avait vu, mais la plupart répétaient ce qu'on en disait, en y ajoutant parfois des circonstances peu vraisemblables. Plus tard, des critiques plus judicieux émirent l'idée qu'il ne s'agissait que d'un livre imaginaire. Un littérateur ingénieux, dont le nom est resté cher aux amis de l'étude, Bernard de la Monnoye, auteur des célèbres *Noei* bourguignons, donna, à l'appui de cette dernière opinion, des arguments consignés dans une dissertation que nous reproduisons. Des réponses furent faites à l'écrit de la Monnoye ; mais pendant que les érudits discutaient, l'ouvrage lui-même restait invisible.

---

136 pages dans le premier volume des *Œuvres* de cet écrivain, publiées par M. Alleaume, dans la *Bibliothèque elzevirienne*, 1856, 2 vol. in-18.

Digitized by Google

On l'avait cependant cherché avec une vive ardeur ; on prétendit qu'un diplomate suédois, Salvius, se l'était procuré; on ajoutait que la reine Christine n'avait pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, parce qu'elle savait que ce serait inutile, mais aussitôt qu'elle apprit la mort de son ancien plénipotentiaire, elle envoya Bourdelot, son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité : il fut répondu que le malade, saisi de remords de conscience la veille de sa mort, avait fait brûler le livre devant lui (*Menagiana*, t. IV).

Avant la Monnoye, Gabriel Naudé, dont on connaît l'amour pour les livres, et qui certes n'aurait rien épargné pour placer celui-ci dans la riche bibliothèque qu'il formait pour le cardinal Mazarin, avait écrit : « Je n'ai jamais vu le livre *De tribus Impostoribus*, et je crois qu'il n'a jamais été imprimé, et tiens pour mensonge tout ce qu'on en a dit. » — Grotius (*App. ad Comment. de Antichristo*, p. 133) formule une opinion semblable.

Un théologien à idées hardies pour l'époque, et qui fut le premier (nous le croyons du moins), parmi les catholiques, à douter que le Pentateuque eût été rédigé par Moïse, l'oratorien Richard Simon, dans ses *Lettres choisies* (Rotterdam, 1702, t. I, pp. 166 et 202), émet l'avis que le *Liber de tribus Impostoribus* n'a jamais existé; les faux bruits répandus sur son compte viennent de la malignité qui s'attachait à décrier un personnage qu'on voulait perdre.

Bayle se rangeait à cette opinion ; dans une note qui fait partie de l'article qu'il consacre à l'Arétin (*Dictionnaire historique*), il dit : « Il y a grande apparence que ce livre n'a jamais existé ; M. de la Monnoye a montré par de très-fortes raisons que c'est une pure chimère. Le père Mersenne (*in Genesim*, page 1830) a dit qu'un de ses amis, qui avait lu le livre en question, y avait reconnu le style de l'Arétin. Chansons que tout cela. »

Digitized by Google

Nous aurons l'occasion de parler de quelques-uns des écrivains qui ont fait mention du *Liber de tribus Impostoribus*, et qui l'ont attribué à tel ou tel personnage; d'autres *testimonia* peuvent se joindre à ceux-là. Un philosophe français qui alla s'établir en Italie, et dont les écrits, empreints d'un scepticisme peu déguisé, excitèrent de vives colères de la part des théologiens, Claude de Beauregard (Beringaldus), s'exprime ainsi dans son *Circulus Pisanus* (1), p. 230 (Patavii, 1661), au sujet des miracles de Moïse qu'on a attribués à la magie : « Tot viri sancti et Christus ipse Mosem secuti satis eum vindicant ab hac calumnia quidquid effectus contra liber impius *De tribus Impostoribus* omnia refundens in Dæmonem potentiorem cujus ope magi alii aliis videntur præstantiores quo etiam refertur illud fictum a Boccacio de tribus annulis. »

Un jésuite, qui se fit remarquer par un savoir des plus étendus, par une fécondité inépuisable et par une indépendance d'esprit rare dans sa Compagnie, Théophile Raynaud (2), disait de son côté (*in Hopoplot.* sect. II, p. 259) : « Opus de tribus magnis impostoribus, Mose, Christo, Mahomete, exitiale fuisse Wechelio, insigni alias typographo, sed ejus libri pestifero attactu funditus everso.

---

(1) Notons en passant que le catalogue dressé pour la vente, à Londres, d'une portion de la bibliothèque de M. Libri (1860, n° 968), signale Beauregard comme ayant, dans son *Circulus Pisanus*, dès 1643 (et par conséquent avant les célèbres expériences de Pascal), mentionné l'invention du baromètre et son application à la mesure de la hauteur des montagnes; mais, vérification faite, il s'est trouvé que le passage qui avait justement fixé l'attention et qui commence ainsi : *Compertum enim est Aquam...* était dans la seconde édition du *Circulus* publiée en 1661, mais qu'il manquait dans celle de 1643.

(2) Les œuvres de Raynaud, publiées à Lyon en 1665 et années suivantes, remplissent 20 volumes in-folio et renferment une centaine de traités différents. Il y en a de curieux : *De triplici eunuchismo; De sanctis meretricibus; De sobria alterius sexi frequentatione per sacros et religiosos homines.*

Digitized by Google

referunt, quod legerunt fide digni testes, mihi incestare oculos tam infandæ scriptionis lectione ad ingens scelus videtur pertinere. »

Rien n'est venu confirmer que Wechel ait rien imprimé de pareil, et il est possible que Raynaud ait eu en vue un ouvrage d'Antonius Cornelius, jadis recherché, et où se rencontrent quelques idées peu orthodoxes : *Exactissima infantium in limbo clausorum querela adversus divinum judicium.* Wechel mit son nom sur ce volume, imprimé en 1531, et à l'égard duquel nous renverrons à Bayle (article *Wechel*), à David Clément (*Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 302), à Schœlhorn, (*Amœnitates litterariæ*, t. V, p. 287).

Florimond de Raymond (c'est-à-dire le jésuite Richeomme) parlait de son côté, dans son traité *De Origine hæresium*, lib. II, cap. 16, avec indignation du livre qui nous occupe, et dont il ne mettait pas en doute l'existence : « Nefandus ille libellus in Germania excusus horribili titulo inscriptus, ex ipsis infernis faucibus libellum hunc eructatum, non argumentum solum, sed titulus ostendit. » Il ajoutait que, dans son enfance, il l'avait vu dans les mains de Pierre Ramus (Voir la dissertation de La Monnoye); mais ces allégations sont regardées comme très-peu dignes de foi.

En 1581, un docteur, partisan fougueux de la Ligue, Gilbert Génébrard, parlait en termes assez vagues, il est vrai, du *libellus* comme ayant été mis en circulation. Disputant avec un réformé (Lambert Daneau), il s'exprimait ainsi en ayant en vue les catholiques : « Non Blandratum, non Alciatum, non Ochinum ad Mahometismum impulerunt ; non Valleum ad Atheismi professionem induxerunt (1) ; non alium quemdam ad spar-

(1) Il s'agit de Geoffroy Vallée, dont nous disons plus loin quelques mots. Quant à George Blandrata et à Jean-Paul Alciati, ces Italiens embrassèrent les doctrines de Socin, et se réfugièrent aux extrémités de l'Allemagne ; mais il n'est pas du tout prouvé qu'ils se soient faits musulmans.

Digitized by Google

gendum libellum De tribus impostoribus, quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moïses et Mahometes, pellexerunt. »

II

Hypothèses au sujet de l'auteur.

Il était fort difficile de se prononcer sur l'existence d'un livre dont on ne connaissait que le titre accompagné de quelques vagues rumeurs; il y avait impossibilité de déterminer l'auteur d'un écrit contre lequel se serait élevé le plus terrible des orages. Les conjectures allèrent leur train, et les bibliographes, les littérateurs, qui s'occupèrent du livre dont nous parlons, mirent en avant des noms, sans chercher d'ailleurs à justifier leurs allégations. On s'attacha aux personnages qui, dès le commencement du moyen âge, s'étaient fait remarquer par des principes irréligieux, fort rares à cette époque.

L'empereur Frédéric Barberousse, mort en 1190, est le premier qui se présente dans l'ordre chronologique : ses querelles avec la cour de Rome, ses mœurs peu régulières, jetèrent des doutes sur son orthodoxie. Le philosophe arabe Averrhoës, ou Ibn-Roschd, mort en 1198, donna lieu aux soupçons par les sentiments hostiles qu'il avait, disait-on, à l'égard de l'islamisme, aussi bien que pour les doctrines de Moïse et pour la foi des chrétiens. Selon M. Renan, qui a publié sur l'averrhoïsme un travail fort remarquable, la philosophie d'Averrhoës, interprétation très-libre de la doctrine d'Aristote, et interprétée à son tour d'une façon plus libre encore, se réduisit à ceci : Négation du surnaturel, des miracles, des anges, des démons, de l'intervention divine; explication des religions et des croyances morales *par l'imposture*.

Digitized by Google

Tous nos lecteurs n'ayant pas sans doute à leur disposition le savant travail de M. Renan, nous pensons leur rendre service en transcrivant ici quelques lignes dans lesquelles cet habile critique parle avec sa lucidité habituelle du sujet qui est l'objet de cette notice : « Ce n'est pas sans quelque raison que l'opinion chargea Averrhoës du mot des Trois imposteurs. C'est par leurs prétendues impossibilités, et non par leur commune origine céleste, qu'on rapprocha à cette époque les cultes divers. Cette pensée, qui poursuit comme un rêve pénible le treizième siècle, était bien le fruit des études arabes et le résultat de l'esprit de la cour des Hohenstaufen. Elle éclôt anonyme sans que personne ose l'avouer ; elle est comme la tentation, comme le Satan caché au fond du cœur de ce siècle. Adopté par les uns comme un blasphème, recueilli par les autres comme une calomnie, le mot des Trois imposteurs fut, entre les mains des moines mendiants, une arme terrible toujours en réserve pour perdre leurs ennemis. Voulait-on diffamer quelqu'un, en faire dans l'opinion un nouveau Judas, il avait dit qu'il y avait eu trois imposteurs... et le mot restait comme un stigmate... Pour frapper davantage l'imagination populaire, le mot devint un livre. Lorsque les travaux de Pierre le Vénérable et de Robert de Rétines sur le Coran, la croisade, les livres de polémique composés par les dominicains eurent donné une idée plus exacte de l'islamisme, Mahomet apparut alors comme un *prophète*, fondateur d'un culte monothéiste, et l'on arriva à ce résultat, qu'il y a au monde trois religions, fondées sur des principes analogues et toutes trois mêlées de fables. C'est cette pensée qui se traduisit dans l'opinion populaire par le blasphème des *Trois Imposteurs*... L'Italie participait comme la France à ce grand ébranlement des consciences. La proximité de l'antiquité païenne y avait laissé un levain dangereux de révolte contre le christianisme. Au commencement du

Digitized by Google

onzième siècle, on avait vu un certain Vilgard, maître d'école à Ravenne, déclarer que tout ce que disaient les poëtes anciens était la vérité, et que c'était là ce qu'il fallait croire de préférence aux mystères chrétiens. Dès l'an 1115, on trouve à Florence une faction d'épicuriens assez forte pour y provoquer des troubles sanglants. Arnaud de Bresse traduisait déjà en mouvement politique la révolte philosophique et religieuse. Arnauld de Villeneuve passait pour l'adepte d'une secte pythagoricienne répandue dans toute l'Italie. Le poëme de la *Descente de saint Paul aux enfers* parle avec terreur d'une société secrète qui avait juré la destruction du christianisme. »

On a mis en avant le nom de l'empereur Frédéric II, mort en 1250, et ceci est basé sur une assertion du pape Grégoire IX, qui accuse ce monarque d'avoir avancé que trois imposteurs avaient successivement abusé de la crédulité du genre humain (1). On prétendit que l'empereur

---

(1) Transcrivons ici un passage de Voltaire (*Essai sur les mœurs et sur l'esprit des nations*), quoiqu'il soit sans doute bien connu de la plupart de nos lecteurs : « La Sardaigne était encore un sujet de guerre entre l'empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. L'empereur s'empara, en 1238, de presque toute l'île; alors Grégoire IX accusa publiquement Frédéric II d'incrédulité. Nous avons la preuve, dit-il, dans sa lettre-circulaire du 1er juillet 1239, qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet ; mais il place Jésus-Christ fort au-dessous des autres, car il dit : ils ont vécu pleins de gloire, et l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple qui prêchait à ses semblables. L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un Dieu unique et créateur ne peut être né d'une femme, et surtout d'une vierge. C'est sur cette lettre du pape Grégoire IX qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé *De tribus Impostoribus :* on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé. » Ajoutons que la lettre de Grégoire IX se trouve dans la *Collectio conciliorum*, éditée par le P. Labbe, tome XIII, col. 1157 et suiv. Voir l'important ouvrage de M. de Cherrier : *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, 2e édition, tome II, page 396.

Digitized by Google

n'avait pas lui-même écrit l'ouvrage qu'on lui reprochait, mais qu'il l'avait fait composer par son chancelier Pierre des Vignes (1). Après avoir subsisté comme une vague rumeur, cette assertion a été, au commencement du dix-huitième siècle, énoncée et appuyée de quelques arguments dans une dissertation anonyme que nous reproduisons ici. Elle est toutefois regardée comme dénuée de fondement, et nous ajouterons que Frédéric repoussa avec beaucoup d'énergie l'accusation que le pape dirigeait contre lui, et dont la gravité était bien effrayante au treizième siècle. On peut consulter à cet égard les *Epistolæ Petri de Vineis* (lib. I, ch. XXXI), plusieurs fois réimprimées (*Haganoæ*, 1539; *Basileæ*, 1566; *Ambergæ*, 1609; *Basileæ*, 1740, 2 vol. in-8.). Remarquons aussi que l'empereur ne fut pas le seul contre lequel se formula l'inculpation qu'articulait le pontife. Un auteur du treizième siècle (Thomas de Cantimpré, *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 477, lui a consacré une notice) avance, dans l'ouvrage allégorique et mystique qu'il a intitulé *Liber de proprietatibus apum*, qu'il existait à Paris un professeur qui enseignait à ses élèves que Moïse, Jésus et Mahomet avaient été trois imposteurs. Nous doutons fort qu'un professeur eût porté alors l'audace, s'il avait eu de pareils sentiments, jusqu'à les lais-

(1) On sait que cet homme d'État était peu scrupuleux. Il fut accusé d'avoir voulu empoisonner l'empereur; celui-ci lui fit crever les yeux, et le chancelier, dans un accès de désespoir, se brisa la tête contre un mur de sa prison. Le suicide était alors chose à peu près sans exemple. Voici d'ailleurs en quels termes Frédéric s'exprime au sujet de l'accusation portée contre lui : « Inseruit falsus Christi vicarius fabulis suis nos christianæ fidei religionem recte non colere ac dixisse tribus seductoribus mundum esse deceptum, quod absit de nostris labiis processisse cum manifeste confiteamur unicum Dei filium esse..... » Malgré ses protestations, Frédéric paraît avoir été fort incrédule; des écrivains de l'époque attestent qu'il ne parut à Jérusalem que pour s'y moquer ouvertement du christianisme.

Digitized by Google

ser percer devant ses écoliers; le châtiment eût été exemplaire.

Un moine napolitain, penseur audacieux, Th. Campanella, fut soupçonné d'avoir écrit le *Traité des trois imposteurs*. Il voulut se justifier en avançant que ce livre avait été imprimé trente ans (1) avant sa naissance (c'est-à-dire en 1538); mais cette assertion est-elle bien digne de foi? Rien n'est venu la confirmer. Guillaume Postel faisait mention, en 1543, d'un traité *de tribus Prophetis*, qu'il attribuait à Servet; il a lui-même été soupçonné d'avoir composé cet ouvrage; il en avait du moins reproduit quelques idées dans un des écrits qu'il a fait imprimer : *De orbis concordia* (2), œuvre d'un génie inquiet, mais puissant, qui a été analysée avec soin dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (1851, t. VI, p. 183). On a mis en avant les noms de Machiavel, de Rabelais, d'Erasme, d'Etienne Dolet, brûlé à Paris en 1546; de Giordano Bruno, brûlé à Rome en 1601; de Jules César Vanini, brûlé à Toulouse en 1616; mais ces allégations vagues manquent de toute apparence de preuves.

---

(1) « Deinde accusarunt me quod composuerim librum De tribus impostoribus qui tamen invenitur typis excusus annos triginta ante ortum meum ex utero matris. » On trouve des détails sur Campanella dans Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. V, p. 106-144; dans l'*Histoire de la philosophie* de Buhle (trad. française, t. II, p. 749-770); dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 421-424; dans l'*Hist. des sciences mathématiques en Italie*, par M. Libri, t. IV, p. 149. M. Pierre Leroux lui a consacré un article remarquable dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

(2) Postel fut un visionnaire, mais les extravagances qu'il débite, les chimères après lesquelles il court, n'empêchent pas de reconnaître chez lui une érudition extraordinaire, un esprit éminemment chercheur et hardi. Dans un autre siècle il eût été un grand homme. Nodier a pu dire que Leibnitz n'avait pas été plus savant, ni Bacon plus universel. Il avait deviné le mesmérisme, et l'on a vu de nos jours quelques-unes de ses idées reproduites avec les variantes qu'amène nécessairement le cours des siècles. L'apostolat de la femme, prêché depuis par les Saint-Simoniens, fut une de ses préoccupations les plus vives.

Digitized by Google

Quelques autres écrivains, reculant de plusieurs siècles la composition de ce traité célèbre, l'ont mis sur le compte de Boccace, auteur dont l'orthodoxie n'est pas irréprochable (1).

Campanella pensait que le véritable auteur était peut-être le Pogge, qui, bien que secrétaire du pape, était peu dévot et très-libre en ses propos, ainsi que le prouve le recueil des *Facetiæ* imprimé sous son nom; mais Campanella ne paraît pas avoir beaucoup tenu à cette opinion, car H. Ernst, dans ses *Observationes variæ*, avance que le moine calabrais lui indiqua, à Rome, Muret comme l'auteur du livre en question : or ceci ne s'accorde nullement avec l'impression du livre trente ans avant la naissance de Campanella; Muret, né en 1526, n'avait que douze ans en 1538. D'un autre côté, on a prononcé le nom du capucin Ochin, qui, quittant le catholicisme, embrassa les principes de la réforme; mais, tout en poursuivant de ses arguments et de ses sarcasmes l'Eglise dont il était déserteur, Ochin ne repoussa jamais les dogmes fondamentaux du christianisme. Cette assertion, que nous ne trouvons que dans un écrivain du dix-septième siècle (2), nous paraît

---

(1) L'auteur anonyme (mais on sait que c'est M. Algernon Herbert) d'un ouvrage anglais, savant et paradoxal, *Nimrod, a discourse on certain passages of History and Fable* (London, 1828-30, 4 vol. in-8°), fait observer que les trois premières nouvelles du *Decameron* enseignent des sentiments peu orthodoxes. La troisième, où est racontée l'histoire des trois anneaux, a paru suspecte; elle était d'ailleurs fort répandue au moyen âge; on la retrouve dans les *Gesta Romanorum*, cap. 89, dans le *Novellino antico*, p. 72; Lessing s'est servi de cette donnée dans sa pièce de *Nathan le Sage*, un des chefs-d'œuvre de la scène allemande. L'idée première de ce conte paraît d'origine juive (Voir un curieux article de M. Michel Nicolas dans la *Correspondance littéraire*, 5 juillet 1857.) Ajoutons qu'un autre ouvrage de Boccace, la *Genealogia deorum*, est rempli de détails qu'on ne trouve pas ailleurs et qui semblent provenir de sources gnostiques.

(2) C'est un Anglais, Thomas Browne, qui, dans sa *Religio medici*, sect. 19, a parlé d'Ochin, imprimé pour la

Digitized by Google

donc privée de tout fondement. Nous en disons autant de celle qui concerne l'Arétin. Le trop célèbre auteur des *Ragionamenti* et des *Sonetti lussuriosi* poussa la licence jusqu'à un degré inconnu jusque alors ; mais il était incapable d'aucune vue philosophique profonde, et, tenant pardessus tout à vivre tranquille et à gagner de l'argent, il employa la plume qui avait tracé les aventures de la Nanna et de la Pippa à écrire des livres de dévotion (1).

Le philosophe italien Pomponnace, mort en 1524, figure parmi les auteurs auxquels on a attribué, sans aucune preuve, l'ouvrage qui nous occupe. On sait que ce penseur hardi se montrait

---

première fois en 1642, cet ouvrage a eu des éditions nombreuses ; la meilleure est celle de Londres, 1733, avec une vie de l'auteur écrite par le docteur Johnson.

Il existe de ce livre des traductions latines et une version française (par N. Lefebvre), 1668, qui n'est qu'un tissu de contre-sens délayés dans un style illisible. On peut consulter sur Browne l'*Edinburgh Review*, octobre 1836 ; la *Revue des Deux-Mondes*, avril 1858 ; l'*Analecta biblion* de M. Du Roure, t. II, p. 196.

(1) Si l'Arétin n'avait écrit d'autres ouvrages que la *Passione di Giesù, Il Genesi e l' humanità di Christo, etc.*, son nom serait oublié depuis longtemps. M. E. de la Gournerie a donné, dans l'ancienne *Revue européenne*, t. III, p. 297, un article sur ces livres pieux, qui ont été traduits en français. Une de ces versions porte un titre qui paraît aujourd'hui bizarre : *La Passion de Jésus-Christ vivement descrite par le divin Engin de Pierre Aretin* (Lyon, 1539), On comprend qu'engin se prend ici dans le sens de génie. talent, *ingenio ;* plus tard on donna à ce mot un autre sens, ainsi que le prouve une très-curieuse *Mazarinade : Imprécation contre l'Engin de Mazarin*, 1649. Lors même qu'il écrivait pour des couvents, l'Arétin se souvenait un peu des ouvrages qu'il composait pour d'autres lieux. Dans son livre sur la Genèse, il trace des charmes d'Ève un portrait qui n'est point dans le texte hébreu. « Ses cheveulx « respiroient le nectar et l'ambroisie. Avec les tresses pen- « dantes sur ses épaules, elle ne se souciait des mamelles « mises en l'ivoire de son estomach comme joyaulx de la « belle nature. » (Voir la traduction française, Lyon, 1542). La morale indulgente de l'auteur le porte à excuser la conduite de Loth et de ses filles,

Digitized by Google

favorable au matérialisme et hostile à l'Eglise. Ses ouvrages furent brûlés à Venise; mais l'auteur dut à l'indulgence de Léon X et à la protection de quelques cardinaux l'avantage de mourir tranquille. Parmi divers passages de ses écrits qui ont provoqué des colères, nous n'en transcrirons qu'un seul, emprunté à son *Tractatus de immortalite animæ* (1534, in-12, p. 121) : « Ad quartum, in quo dicebatur quod fere totum universum esse deceptum, cum omnes leges ponant, animam immortalem esse. Ad quod dicitur, quod si totum nihil sit, quam suæ partes, veluti multi existimant, quum nullus sit homo, qui non decipiatur, ut dixit Plato in de Republica, non est peccatum, illud concedere, immo necesse est, concedere aut quod totus mundus decipitur, aut saltem maior pars, supposito, quod sint tantum tres leges, scilicet Christi, Moysis et Mahometis. Aut igitur omnes sunt falsæ, et sic totus mundus est deceptus, aut saltem duæ earum, et sic maior pars est decepta. »

On a parlé aussi d'un ami de l'Arétin, Fausto da Longiano, qui s'était proposé d'écrire, sous le titre du *Temple de la vérité*, un livre très-hardi, très-hétérodoxe, ainsi qu'il l'annonce lui-même dans une lettre qu'il adressait au célèbre satirique, et qui est imprimée dans sa correspondance. Un passage de cette lettre se trouve dans la dissertation de la Monnoye que nous réimprimons. On comprend que de très-puissantes raisons ont empêché la publication du *Tempio della verita*, en admettant que cet ouvrage ait été écrit. Nous avons inutilement cherché à nous procurer quelques renseignements sur ce Fausto. Longiano est une très-petite ville des ci-devant Etats romains, près de Forli.

Le nom de Cardan a été prononcé; ce personnage, aussi érudit que bizarre, et dont les écrits présentent un mélange de scepticisme et de crédulité assez fréquent au seizième siecle, n'a pas craint de comparer ensemble le paganisme, le ju-

Digitized by Google

daïsme, le mahométisme et le christianisme, et, après les avoir opposés les uns aux autres, sans dire auquel il a foi, il termine en s'écriant : « His igitur arbitrio victoriæ relictis; » laissant ainsi au hasard à décider à quelle religion restera la victoire. Plus tard, il est vrai, il adoucit ce passage ; mais il s'était déjà attiré, de la part de Scaliger notamment, l'accusation d'athéisme (1).

Il a été question de Pierre de la Ramée ou Ramus, fameux par ses attaques contre Aristote, et qui fut accusé d'irréligion, par suite de la hardiesse avec laquelle il attaquait la vieille philosophie qui dominait dans les écoles (2).

Un capucin, le père Joly, avance dans le troisième volume de ses *Conférences sur les mystères*, qu'un huguenot, Nicolas Barnaud, fut excom-

---

(1) L'édition des *Opera Cardani*, Lyon, 1663, 10 vol. in-fol., contient 222 ouvrages différents. Tous les historiens de la philosophie ont apprécié cet homme de génie, un peu fou. Naigeon lui a consacré un long article dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Dict. de philosophie*, t. II, p. 873-940); M. Franck en a fait l'objet d'un mémoire lu en 1844 à l'Académie des sciences morales et politiques. En Angleterre on s'en est préoccupé. Nous signalerons un article du *Retrospective Review*, t. I, p. 94-112; un autre dans le *London Quarterly Review*, octob. 1854; sa vie a été écrite par M. Crosley (1836, 2 vol. in-8°), et par M. Morlay (1854, 2 vol, in-8°). J. Mantovani en avait publié une en italien, Milan, 1821, in-8°. M. de Humboldt a jugé quelques idées de Cardan dignes d'être citées. (*Cosmos*, trad. franç., t. II, p. 563.)

(2) Voir l'article Ramée dans le t. V du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, p. 349-356, et le livre de M. Ch. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions* (Paris, 1855). M. Renan a rendu compte de ce travail dans le *Journal des Débats*, 5 juin 1855. Brucker, dans son *Historia critica philosophiæ*, t. V, p. 548, est très-complet. M. Bartholmess annonçait, il y a longtemps (dans une lettre insérée au *Journal de l'Instruction publique*, 21 janvier 1846), l'intention de donner une édition des œuvres complètes de Ramus; sa mort prématurée a empêché la réalisation de son projet. Terminons en disant que M. Feugère a consacré à Ramus une notice qui se trouve p. 379-395 du livre de cet écrivain : *les Femmes poëtes au seizième siècle.*

Digitized by Google

munié, en 1612, pour avoir composé un écrit *De tribus Impostoribus*. Il s'agit de Nicolas Barnaud de Crest, auquel on a attribué un ouvrage curieux, le *Cabinet du roy de France, dans lequel il y a trois pierres précieuses*, 1581, et qui passe aussi pour l'auteur du *Miroir des François*, 1582, livre qui réclame des réformes dont l'accomplissement se fit attendre deux siècles (1), et qui n'ont point toutes passé dans le domaine des faits, car cet écrit demande le mariage des prêtres et la réunion de la Belgique à la France. Alchimiste et voyageur infatigable, Barnaud, dont la vie est fort peu connue, était hardi dans ses pensées; mais il y a lieu de douter de ce qu'a avancé le capucin à son égard.

L'écrivain le plus moderne dont on ait cru devoir s'occuper, c'est Milton, mort en 1674; mais on ne peut songer sérieusement à établir que l'auteur du *Paradis perdu* ait composé un ouvrage dont il était question bien longtemps avant qu'il fût né, et qui eût été en désaccord complet avec ses principes, où dominait un puritanisme républicain basé sur la lecture de la Bible.

Parmi les écrivains connus comme libres penseurs et auxquels on aurait pu encore attribuer le *Liber de tribus Impostoribus*, nous n'avons pas rencontré Bonaventure des Périers; on sait que cet écrivain spirituel se suicida dans l'hiver de 1542 à 1543, après avoir fait imprimer en 1537 le *Cymbalum mundi*, livre aussitôt poursuivi par le Parlement comme contenant de grands abus et hérésies. Nous n'avons pas besoin de redire que l'imprimeur Morin fut mis en prison « et détenu en grande pauvreté; » que l'édition originale fut supprimée avec tant de soin qu'on n'en connait plus qu'un ou deux exemplaires.

---

(1) Voir le *Conservateur*, août 1757, p. 220-237. Delisle de Sales a donné de longs détails sur cet écrit dans son livre intitulé : *Malesherbes*, 1803, p. 202-247. Consulter aussi Leber, *Etat de la presse*, p. 61.

Digitized by Google

Récemment le *Cymbalum* a eu deux éditions nouvelles, revues, l'une par M. Paul Lacroix (Paris, Gosselin, 1841), l'autre par M. Louis Lacour (dans le tome Ier des œuvres de B. des Périers, Jannet, 1856). Eloi Johanneau retrouva la clef des noms des interlocuteurs cachés sous le voile de l'anagramme.

« Dans le second dialogue surtout, dit M. Lacour, l'auteur tourne en ridicule toutes les « croyances reconnues de son temps; le Christ, « déjà par lui transformé en fripon, va se voir « maintenant proclamé tel; Luther, chef de la « réforme, n'est pas représenté d'une façon moins « satirique : catholiques et protestants tombent « dans le même sac; Des Périers se joue également des uns et des autres. » La Monnoye avait deviné l'allégorie, et il avait exprimé sa pensée avec toute la netteté qu'il pouvait se permettre : « Si j'osois débiter ici mes soupçons, je diroisqu'on « prétend ici ridiculiser celui qui nous apporta, « descendant des cieux, la vérité éternelle; je di- « rois que la suite du discours de Trigabus est « une raillerie impie et outrée de ce que cette vé- « rité a opéré. »

Nous n'avons pas besoin d'insister; il est évident que si le *Liber de tribus Impostoribus* a réellement été imprimé en 1538, comme l'affirme Campanella, on pourrait avec quelque vraisemblance le mettre sur le compte de Des Périers, qui y aurait développé avec plus de netteté la thèse qu'il voilait à dessein dans le *Cymbalum*, lequel pouvait, aux yeux des myopes, passer pour une raillerie dirigée contre le paganisme. Mercure, Cupidon et autres divinités mythologiques figuraient dans ces récits, circonstance qui se retrouve également dans le fameux ouvrage de Giordano Bruno, et qui s'explique sans la moindre peine. Les coups portés à Jupiter, à Saturne, allaient au delà.

Digitized by Google

III

Opinions de quelques critiques modernes au sujet du Liber de tribus Impostoribus.

Un des écrivains qui ont manié avec le plus de bonheur les ressources de la langue française, un bibliophile fervent, Ch. Nodier, a, dans ses *Questions de littérature légale* (1828), résumé judicieusement ce qu'on sait, ou plutôt ce qu'on ne sait pas à l'égard du fameux et introuvable traité qui fait l'objet de nos recherches :

« Le titre seul avait existé durant des siècles ; un mot d'un prince célèbre en avait pu fournir l'idée, mais aucune plume ne dut en hasarder l'exécution à une époque où pareille liberté aurait été par trop dangereuse. Sur le bruit qui s'en était répandu dans une classe de gens de lettres, on lui prêta une réalité impossible ; on alla jusqu'à nommer les imprimeurs qui l'avaient publié et qui donnèrent quelque lieu à cette accusation comme incrédules et comme gens habiles, les Wechel entre autres ; mais ce fut sans étayer cette opinion d'aucune autorité suffisante. Que penser alors des exemplaires de ce traité qui sont actuellement connus et dont la date se rapporte assez bien à l'époque où il a dû paraître, suivant toutes les hypothèses? Cette découverte ne détruit-elle pas les raisonnements les plus spécieux, et reste-t-il quelque chose à dire contre l'existence d'un livre qui se reproduit dans plusieurs catalogues de suite?

« Ce problème exige une solution double. Oui, il existe un traité *De tribus Impostoribus*, dont les exemplaires sont extrêmement rares ; non, le traité *De tribus Impostoribus*, qui a occupé les bibliologues du dix-septième siècle, n'existe pas. »

Nodier ajoute qu'il a possédé dans son enfance

Digitized by Google

un exemplaire de ce livre entièrement conforme à la description qu'on donne de ceux qui ont passé dans les ventes : c'était un petit in-8° de 46 pages et deux pour le frontispice, imprimé en saint-augustin romain sur un papier de très-peu de consistance, vieux, brun et peut-être un peu bistré ; il portait sans autre indication la date de 1598, que certains bibliographes ont regardée, à cause de l'apparence moderne de l'impression, comme figurant celle de 1698. Il n'est peut-être pas plus de cette dernière que de l'autre, quoiqu'il y ait bien quelque raison pour que la supposition en ait lieu à cette époque. La reine Christine de Suède avait offert, quelques années auparavant, trente mille livres à quiconque pourrait lui en procurer un exemplaire, et c'était un motif d'émulation très-capable d'exciter l'industrie des éditeurs. Ensuite, la liberté d'esprit, et en certains pays celle de la presse, étaient alors à leur comble. La Hollande et l'Allemagne regorgeaient de hardis réfugiés pour qui ce travail aurait été un jeu, et l'impression de ce livre n'aurait pas alors offert beaucoup plus d'obstacles que celle des audacieuses théories de Hobbes et de Spinosa.

Il est bien certain cependant que le traité *De tribus Impostoribus* ne fut jamais livré à la reine Christine, et il est malaisé de croire que s'il eût été imprimé dès lors au plus petit nombre possible d'exemplaires, il n'en fût pas parvenu quelque chose à La Monnoye, dont la dissertation n'a dû paraître que quelques années après.

Comment aussi expliquer que ce livre ait échappé aux recherches des savants et laborieux bibliographes du dix-huitième siècle, des Prosper Marchand, des Sallengre, des David Clément, des Bauer, des Vogt, des De Bure, et de tant d'autres, et qu'il ne se soit rencontré dans aucune de ces immenses et curieuses bibliothèques dont nous avons les catalogues ?

Il passe pour certain en Allemagne, il a été affirmé dans divers ouvrages (la *Bibliotheca histo-*

Digitized by Google

riæ litterariæ selecta de Jugler, t. III, p. 1665) que le volume de 46 pages ayant la date de MDIIC a été imprimé en 1753 aux frais et par les soins d'un libraire de Vienne, Straub; il en vendit quelques exemplaires au prix de 20 pièces d'or et plus, et il fut pour ce fait jeté et longtemps détenu dans les prisons de Brunswick.

Si l'édition supposée du seizième siècle était réelle, et qu'on pût l'attribuer à Dolet, à Henri Estienne, et même à Postel, elle joindrait alors au mérite d'une rareté extraordinaire quelques autres avantages, particulièrement celui de nous conserver les sentiments d'un écrivain distingué, et celui de résoudre une question de bibliographie très-célèbre.

M. le marquis du Roure, *Analecta biblion*, t. I, p. 422, analyse l'écrit daté de 1598, d'après une copie faite par un laborieux bibliographe, l'abbé Mercier de Saint-Léger, copie qu'il possédait. Il pense que La Monnoye, après avoir réfuté sans peine ce qu'avançait Arpe, sur l'autorité d'une anecdote puérile, est allé trop loin en niant l'existence d'un traité *De tribus Impostoribus* antérieur à 1716. « Quelle que « fût l'animosité de Frédéric II contre la puis- « sance pontificale, il est ridicule de prêter à « cet empereur, ainsi qu'à son chancelier, un « ouvrage qu'aucune tête humaine n'aurait pu « concevoir en 1230, ouvrage où d'ailleurs la tou- « che moderne se trahit à chaque phrase. Cepen- « dant il faut bien accorder qu'un pareil livre a « pu exister vers 1553, comme l'assurent Guil- « laume Postel et le jésuite Richeomme sous le « nom de Florimond de Rémond. Comment le « monde érudit se fût-il mépris à ce point de cher- « cher partout l'auteur d'un livre qui n'eût pas « existé, de l'attribuer tour à tour à Boccace, à « Servet, au Pogge, à l'Arétin et à tant d'autres? « Quoi, tant de bruit pour rien! tant de fumée « sans feu! cela n'est pas possible. »

M. Renouard, possesseur d'un exemplaire dont

Digitized by Google

nous parlerons dans le paragraphe suivant, consacre, dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* (1818, t. I, p. 119), une longue note à ce traité. Après avoir réfuté le récit trop légèrement admis dans le *Dictionnaire des anonymes*, et d'après lequel l'abbé Mercier de Saint-Léger aurait fabriqué ce livre, il ajoute : « Il est très-probable que ce livre a été imprimé ou à sa date de 1598, ou, ce que je croirais assez, dans le cours du siècle suivant. Au reste, ce tant précieux joyau, ce pamphlet de vingt louis n'est à considérer que comme rareté bibliographique. C'est une longue argumentation en assez mauvais latin dans laquelle on veut prouver que Moïse et Mahomet, le premier surtout, étaient d'insignes imposteurs, que les livres des Juifs ne sont pas d'inspiration divine, même au témoignage de saint Paul, dont on rapporte plusieurs passages. Quant à Jésus-Christ, qui évidemment est le troisième que désigne l'intitulé du livre, on n'en dit cependant que peu de chose ; il semble que l'auteur n'ait pas osé. Une phrase reproche de pieuses fraudes à ceux qui ont établi la religion chrétienne sur les ruines du judaïsme, et cette phrase même parait entortillée à dessein D'un autre côté, on témoigne un grand respect pour l'Evangile. Enfin, c'est l'ouvrage d'un homme que sans doute on eût brûlé s'il avait avoué son livre, mais qui professe le déisme et qui n'est ni plus ni moins impie que beaucoup de gens de nos jours qui se croient les personnes les plus irréprochables en matière de religion. »

Il est à regretter que, limité sans doute par les exigences du cadre où il se renfermait, l'oracle de la bibliographie, l'auteur du *Manuel du Libraire*, n'ait consacré au traité en question qu'un court article où il réfute l'anecdote déjà combattue par M. Renouard, mais sans aborder aucunement les questions qui se présentent. Espérons que dans la cinquième édition du *Manuel*, dont la publication se poursuit en ce moment, M. J.-Ch. Brunet consacrera deux ou trois colonnes à la dis-

Digitized by Google

cussion d'un point obscur de la science des livres; nul ne peut mieux que lui y porter la lumière.

IV

Ouvrages existant aujourd'hui et intitulés : Des Trois Imposteurs.

1° Ouvrages en latin.

Une édition datée de MDIIC (1598), petit in-8° de 46 pages, est indiquée au *Manuel du Libraire*, lequel ajoute qu'on n'en connaît avec certitude que trois exemplaires : celui porté au catalogue d'un célèbre amateur hollandais, Crevenna, dont la bibliothèque fut vendue en 1790 (1); celui qui, en 1784, à la vente du duc de La Vallière, fut payé 474 livres (2) (somme énorme à cette époque, où les livres rares étaient loin d'avoir la valeur qu'ils ont acquise depuis); enfin l'exemplaire de M. Renouard; ce dernier est indiqué, au *Catalogue* de la bibliothèque de cet amateur (1818, 4 vol. in-8°), t. I, p. 118, comme ayant été acheté en 1812, à la vente des livres du professeur Allamand, qui avait écrit en tête que ce volume lui avait été donné à Rotterdam en 1762 (3).

---

(1) Il paraît que cet exemplaire ne fut pas vendu, soit qu'il n'ait point paru aux enchères, soit qu'il ait été retiré. On ignore ce qu'il est devenu.

(2) Cet exemplaire, acheté par la Bibliothèque du roi, y est encore aujourd'hui, et nous donnons ici son texte même, rectifié au moyen de quelques variantes de l'édition de Leipzig que nous mettons entre crochets. L'exemplaire présente 27 lignes à la page et est exactement conforme à la description de ce volume faite par Nodier. V. p. 23 de la présente notice.

(3) En 1854, à la vente des livres de M. Renouard, le volume en question fut adjugé à 140 fr. (n° 186 du catalogue). M. le marquis Du Roure (bibliographe parfois peu exact) avance à tort que l'exemplaire La Vallière est celui qui avait passé dans le cabinet Renouard.

Digitized by Google

D'après Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), et d'après le *Manuel du libraire*, cette édition aurait été imprimée à Vienne, en 1753, par P. Straube. Ce typographe aurait pris pour base quelques-uns des manuscrits qui circulaient depuis assez longtemps, car en 1716, l'un d'eux fut acheté au prix de 80 impériaux à la vente de la bibliothèque de J. Frédéric Mayer, à Berlin, pour le prince Eugène de Savoie. Prosper Marchand, qui signale cette circonstance dans son *Dictionnaire historique* (1724), rapporte les premiers mots de ce manuscrit, et ce sont ceux qu'on lit dans le volume daté de 1598.

On a dit que la bibliothèque de Dresde possédait un quatrième exemplaire, mais, d'après l'ouvrage de M. Falkenstein (*Beschreibung der kœniglichen œffentlichen Bibliothek zu Dresden*, 1839, p. 503), il ne s'agit que de la réimpression sans lieu ni date faite à Giessen en 1792 (chez le libraire Krieger), et dont il n'a circulé qu'un nombre extrêmement restreint d'exemplaires, l'édition entière ayant été saisie et mise sous les scellés dans une salle de l'université de Giessen; elle s'y trouve encore selon M. Falkenstein. Cette édition a d'ailleurs 64 pages; elle se distingue donc au premier coup d'œil de celle qui en a 46.

Le texte latin a été, depuis une trentaine d'années (en 1833), publié de nouveau en Allemagne; un écrivain laborieux, le docteur F.-W. Genthe, auquel on doit, entre autres savants ouvrages, un essai curieux sur la poésie macaronique (1), l'a fait réimprimer à Leipzig, d'après deux manuscrits différents et en y joignant une notice dont nous avons fait usage, mais à laquelle nous avons

(1) M. Raynouard a rendu compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*, décembre 1831, et M. J.-Ch. Brunet, dans la préface de son édition des *Œuvres françaises* d'Alione d'Asti, avance que, malgré quelques erreurs et omissions, c'est un livre curieux qui manquait à l'histoire littéraire. Il a d'ailleurs été effacé par le travail bien plus étendu de M. O. Delepierre : *Macaroneana*, 1855, in-8.

Digitized by Google

ajouté bien des choses. Ce texte de l'édition de 1833 est malheureusement incomplet des quatre dernières pages de l'édition de 1598, que nous rétablissons intégralement dans l'édition présente. En 1846, un autre bibliographe, résidant habituellement à Zurich, M. Emile Weller, a livré derechef à la publicité le texte latin en y joignant une traduction allemande. Se plaçant d'ailleurs à un autre point de vue que ses devanciers, M. Weller croit que le volume daté de 1598 a été réellement imprimé à cette date. L'impression ne lui paraît nullement moderne, et il pense que cette impression a devancé les manuscrits qui se sont répandus plus tard, et dont l'un d'eux a servi à la réimpression faite par Straube, laquelle, supprimée avec soin, est devenue introuvable.

Voilà donc au moins quatre éditions successives mises au jour par la typographie germanique, batave ou suisse d'une production qui n'est peut-être pas le traité dont ont parlé les auteurs du dix-septième siècle, mais qui n'est cependant pas indigne d'être connue. Les éditions récentes, étant très-peu répandues en France et étant accompagnées d'explications en une langue connue de peu de personnes, sont, pour notre public, à peu près comme si elles n'étaient pas.

Plusieurs critiques (MM. Genthe et Weller entre autres) n'hésitent pas à croire que le texte latin tel qu'il est imprimé, a pu être rédigé au seizième siècle, mais l'incorrection du style, le défaut de liaison philosophique dans les idées, sont des motifs suffisants pour constater qu'il n'est sorti de la plume d'aucun des écrivains dont le nom a été mis en avant (1). On peut croire que c'est l'œuvre

(1) Les écrivains modernes qui se sont le mieux exprimés en latin, Facciolati, Ruhnkenius, Wyttenbach, sont bien au-dessous de Muret. On ne saurait donc s'arrêter pour un instant à l'idée que cet auteur si élégant ait eu la moindre part au *libellus* que nous reproduisons. D'autres observations pourraient aussi s'appliquer à chacun des noms qui ont été prononcés, mais il serait très-superflu de les placer ici.

Digitized by Google

d'un homme qui avait étudié l'histoire, qui avait voyagé et que les querelles religieuses dont la réforme fut le point de départ avaient jeté dans le scepticisme. Il traça pour lui-même ses idées sur le papier. Le seizième siècle fit un grand nombre de ces libres penseurs qu'on appelait des Lucianistes (miram ejusmodi hominum fuisse frequentiam qui Lucianistæ dicti sunt eo quod omnes religiones derideant; ainsi s'exprime Florimond de Rémond). Peut-être, l'ouvrage fut-il altéré, interpolé en circulant manuscrit; on remarquera qu'il y est fait mention de saint Ignace, qui ne fut canonisé qu'en 1622 (An vero credendum est quia bonæ fœminunculæ Franciscum, Ignatium, Dominicum et similes tanto cultu prosequantur...). Une longue tirade sur la religion mosaïque est, aux yeux de M. Genthe, un morceau ajouté après coup et qui n'est pas naturellement à sa place.

Vers le commencement du dix-huitième siècle, les assertions, jusque alors bien vagues, au sujet du *Liber de tribus Impostoribus*, commencèrent à se préciser.

Pierre-Frédéric Arpe, qui avait fait paraître, en 1712, une apologie de Vanini, publia, en 1716, une réponse à la dissertation de la Monnoye, et il s'annonça comme possesseur de l'ouvrage qui faisait tant de bruit.

Il raconte qu'étant, en 1706, chez un libraire à Francfort-sur-Mein, il y rencontra un officier allemand qui voulait vendre un imprimé italien (1) et deux manuscrits latins dont il s'était rendu maître au pillage de Munich, après la bataille de Hochstett, et dont il demandait 500 rixdales (2,000 francs environ). Arpe, ayant fait boire cet officier, obtint que l'un des deux manuscrits, le fameux traité *De tribus Impostoribus*, lui fût prêté; il promit, avec un serment solennel, qu'on ne le copierait pas; mais il crut transiger avec sa

(1) Le *Spaccio de la Bestia trionfante* de Giordano Bruno.

Digitized by Google

conscience en prenant le parti de le traduire; cette version ayant promptement été faite avec l'aide d'un ami, il rendit le manuscrit, qui fut, avec les deux autres volumes, payé 500 rixdales (le prix demandé) par un prince de la maison de Saxe.

Arpe donne ensuite un aperçu de ce livre, divisé, selon lui, en six chapitres, et sa prétendue traduction a depuis été imprimée, mais elle n'a aucun rapport, ni pour l'étendue, ni pour la division, ni pour le fond des idées, avec l'ouvrage latin que certainement Arpe n'a point vu. D'ailleurs on ne connaît de cet Allemand aucun ouvrage écrit en français, de sorte qu'il n'est pas très-sûr qu'il ait rédigé lui-même la dissertation qui a paru sous son nom. Nous la reproduisons d'ailleurs comme une des pièces de ce procès, et nous y joignons la réplique que la Monnoye lui opposa.

2° Ouvrages en français et en autres langues.

Il existe un ouvrage en langue française intitulé : *Traité des trois Imposteurs ;* il a été réimprimé plusieurs fois, et cependant il ne se trouve pas bien facilement. Ce livre n'est d'ailleurs au fond pas autre chose que celui qui circulait en manuscrit au commencement du dix-huitième siècle sous le titre d'*Esprit de Spinosa,* et qui, œuvre d'un auteur resté inconnu, subit diverses modifications; imprimé en 1719 à la Haye, il fut brûlé en grande partie, d'après Prosper Marchand (*Dictionnaire historique,* t. I, p. 325); le *Manuel du Libraire* donne à cet égard des détails qu'il serait superflu de transcrire. Une autre rédaction eut lieu vers 1720; elle fut imprimée à Rotterdam, chez Michel Bohm, 1721, in-4°, 60 pages, avec l'indication de Francfort. Entre elle et le livre décrit par Arpe, la seule différence qu'il y ait, c'est que l'on a réduit à six les huit chapitres de l'*Esprit*, en n'en faisant qu'un seul

Digitized by Google

de ceux qui portaient d'abord les numéros 3, 4 et 5.

Des libraires, spéculant sur la célébrité du titre, mirent sur le frontispice : *Traité des trois Imposteurs* (1); il paraît cependant qu'il fut fait des changements aux manuscrits; des emprunts provenant des ouvrages de Charron et des *Considérations* de Naudé *sur les coups d'État* furent introduits dans les chapitres III et IV. L'édition datée de CIↃ D CC XIX, sans indication de lieu (Hollande), est un petit in-8° de 200 pages, précédées d'une notice sur Spinosa et d'une liste de ses écrits. En tête un portrait du philosophe avec ce quatrain :

Si, faute d'un pinceau fidelle,
Du fameux Spinosa l'on n'a pas peint les traits,
La sagesse étant immortelle,
Ses écrits ne mourront jamais.

Cette édition est fort rare; mais à l'époque où les livres qualifiés de *philosophiques* se multipliaient sous la plume du baron d'Holbach, de Naigeon et de leurs amis, les réimpressions se succédèrent rapidement. Nous en avons vu une avec l'indication d'*Yverdon*, 1768, sans lieu, 1775 (Hollande) et 1776 (Allemagne), 152 pages; Amsterdam (Suisse?), 1776, 138 pages. Il en existe une plus ancienne, qui fait partie d'une réunion de divers écrits publiés en 1767 en un volume in-8° sous la rubrique de Londres. Le premier traité contenu dans ce recueil est intitulé : *De l'Imposture sacerdotale*. Une autre édition, datée de 1796, fut mise au jour par Mercier de Compiègne; elle avait

(1) En fait de ruses de ce genre, on a signalé la filouterie doublement criminelle qu'on prétend avoir effectivement été pratiquée par un brocanteur anglais, qui avait rassemblé dans un même volume le Pentateuque de Moïse en hébreu, les quatre Evangélistes et les Actes des apôtres en grec, et l'Alcoran de Mahomet en latin, faute de l'avoir pu trouver de format in-8° dans sa langue originale, comme les autres; il y ajouta une courte préface et le titre de *Libri de tribus Impostoribus.*

Digitized by Google

été précédée par une réimpression faite en 1793, époque peu remarquable dans l'histoire de la typographie française.

Une traduction allemande, indiquée comme rare, porte le titre de *Spinosa II, oder Subiroth Supim. Rom, bei der Wittwe Bona Spes*, 5770.

Nous avons sous les yeux une traduction anglaise, publiée à Dundée, en 1844, J. Myles, in-12, et intitulée : *The Three Impostors* (96 pag.). A la suite d'une dissertation de 25 pages qui n'apprend guère que ce que l'on savait déjà, on rencontre une traduction de la *Réponse à la Monnoye* et l'extrait des *Mémoires littéraires* (la Haye, 1716). La préface du traducteur anonyme est fort courte; nous la faisons passer en français de la façon suivante :

« Le traducteur de ce petit traité croit nécessaire de dire quelques mots à l'égard de l'objet qu'il a eu en vue dans cette publication. Elle n'est point faite dans le but de défendre le scepticisme, ni de propager l'incrédulité, mais seulement pour soutenir les droits du jugement particulier. Nul être humain n'est en position de voir dans le cœur humain et de décider avec justice sur la foi ou la conduite de ses semblables, et les attributs de la Divinité sont tellement en dehors de notre faible raison qu'avant de les comprendre il faudrait que l'homme devînt lui-même un Dieu. Il en résulte que tout blâme sévère des actions et des opinions d'autrui doit être abandonné, et chacun doit se mettre en état de pouvoir déclarer avec un philosophe humain et noble :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto. »

Le traducteur a fait passer en anglais les notes qui accompagnent le texte français (en corrigeant, par exemple, le mot *chanoine*, lorsqu'il s'agit d'un rabbin), et il a ajouté quatre ou cinq citations fort courtes prises dans Tite Live, Bolingbroke et Volney. Cette traduction anglaise de l'édition

Digitized by Google

française d'Amsterdam, 1776, a été réimprimée en 1846, à New-York, par G. Vale, 3, Franklin-Square.

En résumé, à l'exception de la traduction allemande (et incomplète) de M. Em. Weller, nous ne connaissons, en aucune langue, aucune traduction véritable du petit traité latin *De tribus Impostoribus* dont nous reproduisons aujourd'hui intégralement le texte.

V

Ouvrages ayant des titres semblables à celui du Liber de tribus Impostoribus.

La célébrité dont jouissait le livre qui nous occupe, le mystère qui le couvrait, durent facilement engager quelques écrivains à placer en tête de leurs productions un titre qui rappelât en quelque façon l'ouvrage qu'on cherchait partout sans le trouver. C'était un moyen de piquer la curiosité, d'obtenir un peu d'attention, qu'on n'aurait pas eue si l'œuvre s'était produite avec un intitulé insignifiant. Tel est le motif qui fit paraître : *Vincentii Panurgi Epistola ad Cl. virum Joannem Baptistam Morinum Dr. Med. etc., de tribus Impostoribus, Parisiis, apud Matthæum Bouliette*, 1644, in-12; 1654, in-4°.

L'auteur de ce livre est J.-B. Morin lui-même, et les trois imposteurs sont Gassendi, Naudé et Bernier, qui s'étaient moqués de ses rêveries astrologiques.

Un écrit intitulé : *De tribus Nebulonibus* parut en Hollande, et fut composé par un Hollandais. Les trois *nebulones* étaient Thomas Aniello (ou Masaniello), Cromwell et Mazarin. Il paraît que le cardinal, en dépit de l'indifférence véritable ou supposée qu'il affectait à l'égard des écrits dirigés contre lui, trouva moyen de faire supprimer cette

Digitized by Google

édition tout entière ; l'ouvrage paraît inconnu aux bibliographes, et nous ne le rencontrons sur aucun catalogue.

En 1667 il fut mis au jour à Londres un in-8° intitulé : *History of the three late famous Impostors*. Ces personnages étaient deux individus qui voulaient se faire passer pour des princes ottomans, et Sabbathi Levi, qui, en 1666, voulut jouer parmi les Juifs de l'Orient le rôle de Messie (1).

Ce livre fut traduit en allemand, Hambourg, 1669, in-8° ; une édition nouvelle, avec une préface de Martin Schmizel, vit le jour en 1739. Il en existe également une traduction française (*Paris, Robinet,* 1673, in-12), et l'on retrouve toute cette histoire dans l'ouvrage de J.-B. de Rocoles, *les Imposteurs insignes* (Amsterdam, Wolfgang, 1683, in-12).

Un écrivain danois publia en 1680 *Liber de tribus magnis Impostoribus* (nempe Eduardo Herbert de Cherbury (2), Thoma Hobbes et Benedicto de Spinosa), *Kiloni, apud Richelium*. Cet écrit, dirigé contre trois adversaires de la révélation, fut réimprimé avec quelques additions chez un fils de l'auteur, à Hambourg, en 1700, et traduit en allemand par un pasteur luthérien, Michel Born.

Jean Decker réunit, dans un chapitre d'un de ses ouvrages (*De scriptis adespotis*, sect. XIV), Campanella, Hobbes et Spinosa, en donnant pour titre à ses réflexions à leur égard : *De tribus maximis hujus seculi philosophis*, et il mit en tête cette épigraphe empruntée à Horace (Od., l. I, 3) :

---

(1) La *Biographie universelle* a consacré un long article à ce personnage. Voir t. XXXIX, p. 412-418. Nous y renvoyons le lecteur. Il existe aussi une Histoire (en allemand) du faux Messie, Sabbathai Zebhi, par Ch. Anton, 1752, in-4°.

(2) Les écrits de ce *nobleman* anglais l'ont fait ranger avec raison parmi l'un des premiers défenseurs du déisme. Ses traités *de Veritate*, 1624, de *Causis errorum* (sine loco), 1656, sont remarquables à plusieurs égards.

Digitized by Google

Nil mortalibus arduum est;
Cœlum ipsum petimus stultitia, neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina (1).

Plusieurs autres écrivains, tels que J.-H. Ursinus, von Severin Lintrup et von Letdecker, s'attachèrent dans leurs écrits à grouper ensemble trois personnages. F.-E. Kettner ne dépassa pas le nombre de deux dans sa *Dissertatio de duobus Impostoribus, B. Spinosa et B. Beckero* (2), *Lipsiæ*, 1694, in-4°.

M. Graesse mentionne aussi un ouvrage publié à Londres et intitulé *les Trois Imposteurs;* il s'agit de Mahomet, de Ignace de Loyola et de George Fox, le fondateur de la secte des quakers.

VI

Témoignages des bibliographes au sujet du LIBER DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

M. Genthe énumère quatre-vingt-onze auteurs différents qui ont parlé du *Traité des trois Imposteurs;* mais cette liste pourrait être plus étendue : le bibliographe allemand, peu familier, semble-t-il, avec les livres français, n'a cité ni M. J.-Ch. Brunet, ni M. A.-A. Renouard; depuis sont venus MM. Du Roure, Quérard (*Supercheries littéraires*, I, 371), l'auteur anonyme d'une lettre insérée dans le *Bulletin des Arts* (1846, t. V,

---

(1) L'orgueil des enfants de la terre,
Même contre l'Olympe essayant sa fureur,
Ne permet pas que le tonnerre
Repose dans les mains de Jupiter vengeur.
(Trad. de M. E.-A. de Wailly).

(2) Le Hollandais Bekker, mort en 1698, auteur du *Betooverde wirild* (le *Monde ensorcelé*), livre qui, attaquant les opinions alors reçues sur le pouvoir des démons et des sortiléges, souleva une violente tempête.

Digitized by Google

p. 99) et d'une autre lettre publiée dans le *Journal de l'amateur de livres* (Paris, Jannet, n° du 1er août 1849). Nous n'avons pu nous procurer trois dissertations spéciales qu'indique M. Genthe : Immanuel Weber : *Programma de tribus Impostoribus*, etc., Giessen, 1713; J.-Chr. Haremberg, *De secta non timentium Deum, exhibens originem famosi dicterii ac commentitior. script. de tribus Impostoribus*, Brunswigæ, 1756, in-8°; J.-M. Mehling, *Das erste Schlimme Buch, oder Abhandlung von der Schrift de tribus Impostoribus*, Chemnitz, 1764, in-8°. On sait combien ces opuscules académiques, sortis des universités, sont difficiles à rencontrer longtemps après leur publication et loin du lieu où ils ont vu le jour. Nous les regrettons peu d'ailleurs, car nous doutons qu'ils eussent fourni quelques informations bien utiles. Il est question aussi du livre qui nous occupe dans un périodique anglais : *The Blackwood Magasine*, t. VIII, p. 306.

Nous avions eu l'intention de transcrire en détail l'énumération faite par M. Genthe, et de rapporter les passages des auteurs qu'il signale; mais nous avons renoncé à cette idée, car les renseignements vagues que fournissent au sujet du *Liber de tribus Impostoribus* ces volumes, la plupart oubliés, ne méritent guère d'être reproduits. Nous citerons cependant comme pouvant être consultés par ceux qui tiendraient à connaître ce qui a été écrit sur cette question :

B.-G. Struve, *De doctis impostoribus dissertatio*, Jenæ, 1703; *ibid.*, 1706, §. 9-23, réimprimé, mais incorrectement, dans *Oudini Commentt. de Scriptt. Ecclesiast.*, t. III. — Joh. Friedr. Mayer, *Præf. in Disputt. de Comitiis Taboriticis. cf. Placcius de Anonym.*, pp. 185-188. sqq., réimprimé à part, Greifswald, 1702, in-4°.— Christ. Thomasius, *Observatt. Halenses ad rem Litt.*, t. I, *observat.*, VII, p. 78 sqq. — Vincent Placcius, *Theatr. Anonymor.*, cap. 11, n. 89, p. 184 sqq. — Calmet, *Dictionn. de la Bible*,

Digitized by Google

art. Imposteurs. — *Giornale de' Letterati,* publicato in Firenze per i Mesi di Aprile, Maggio e Giugno, MDCCXLII. — Joh. Godof. Schmutzer, *Dissertatio de Friderici II. in rem Litterariam meritis.* — *Observations upon the report of the horrid Blasphemy of the three grand Impostors,* by some affirm'd to have been of late years uttered and published in print. (vid. Catal. Msstor. Angliæ, t. II, p. 213.) — Jugement de M. Maturin Veissier la Croze, bibliothécaire et antiquaire du roi de Prusse, et membre de l'Acad. roy. à Berlin, sur le traité : *De tribus Impostoribus.* — *Biblioth. Reimann. Hildesheim*, 1731, in-8°, p. 980. — Morhof, *Polyhist. litt.*, t. I, cap. VIII. — Heumanni *Conspectus Reipubl. litter.*, cap. VI, §. 33. — *Biblioth. Uffenbachiana*, t. III, p. 681. — *Kochii Observatt. miscell.*, t. II, p. 364. — Bierlingii *Pyrrhon. hist.*, cap. V, p. 256. — Fabricii *Scriptt. de veritat. Relig. Christ.*, cap. XXII, p. 475. — *Annal. Acad. Iuliæ*, semestr. II. — Coleri *Antholog.*, p. 196. — Ant. Maria Gratianus, *in vit. Card. Commendoni*, t. II, p. 9. — Joh. Dekherus *de Scriptt. adespotis*, p. 119. — Sam. Maresius, *De Iohanna Papissa.*— *Naudæana*, p. 129. — Mülleri *Atheismus devictus. Prol.*, c. II, p. 19. — Melch. Adam, *in Vit. Calvini*, p. 41. — Spizelius, *de Atheismo*, p. 15 et 18. — Tentzelii *Biblioth. curiosa, etc.*, p. 491, ann. 1704. — *Histoire des Ouvrages des Savans*, févr. 1694, p. 278. — Aubert Miræi, *Biblioth. eccles.*, p. 226. — Hebenstreit, *de variis Christianor. nominib.*, c. I, p. 30. — *Observatt. Halenses*, t. X, *observ.* 9, p. 218, t. IV, p. 261, *observ.* 20. — Reimanni *Introductio in Histor. litt.*, t. III, p. 246. — Ittigii *Diss. de Postelo*, 1700, §. 26, p. 34. — Olearii *Diss. de Vanino.*

Digitized by Google

VII

Des écrits de quelques auteurs auxquels on a attribué le traité De tribus Impostoribus.

Nous avons dit que Servet, Giordano Bruno, Vanini et d'autres encore, avaient été indiqués, mais sans vraisemblance et sans fondement, comme les auteurs de ce célèbre traité qu'on n'a pas retrouvé. Ces allégations reposaient sur les opinions peu orthodoxes émises par ces écrivains, notamment par les trois personnages dont nous venons de rappeler les noms et qui furent les victimes de l'intolérance dont le règne était encore en pleine vigueur sur la surface entière de l'Europe. On connaît, en général, fort peu les écrits qui les conduisirent au bûcher; il ne sera donc pas inutile d'en dire ici quelques mots.

Commençons par Michel Servet. La condamnation dont il fut l'objet à Genève l'a rendu l'objet d'une attention toute spéciale. La relation de son procès se trouve, avec les pièces à l'appui, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, pp. 1-158. Nous n'avons pas l'intention de parler de la vie de cet homme célèbre ; une foule d'écrivains s'en sont occupés. Voir les *Mémoires de d'Artigny*, tome II ; l'*Histoire de France*, par Henri Martin, t. IX, p. 606 ; l'*Histoire de Calvin*, par Audin, t. II, pp. 258-324 ; le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet 1853 et mai 1858.

Sa vie, écrite en allemand par Mosheim, 1748, in-4°, est très prolixe. L'ouvrage allemand de Trechsel : *les Antitrinitaires protestants avant Socin. Livre premier. Servet* (Heidelberg, 1839), est estimé. Une *Étude sur le procès de Servet*, par M. E. Schase (Strasbourg, 1853, in-8°), est signalée par l'*Athenæum français* comme remarquable.

Digitized by Google

Le plus célèbre des écrits de Servet est celui qui a pour titre *Christianismi restitutio*, 1553, in-8°, 734 pages. Imprimé à Vienne chez Balthazard Arnollet, il fut livré aux flammes, et deux ou trois exemplaires seulement ont échappé à la destruction. Un d'eux, ayant appartenu au docteur anglais Mead et à l'archéologue français de Boze, est à la Bibliothèque impériale; plusieurs pages sont roussies et atteintes par le feu. Cet exemplaire était celui de Colladon, l'un des accusateurs de Servet qui a souligné les propositions les plus malsonnantes. (Voir un article de M. Flourens, dans le *Journal des Savants*, avril 1854, p. 193.)

Afin de donner une idée du système exposé dans ce volume qui souleva tant de colère, nous nous servirons de l'analyse que M. Emile Saisset a insérée dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* (tome VI). Le point de départ de Servet est que Dieu, considéré dans les profondeurs de son essence incréée, est absolument indivisible; il est parfaitement un, parfaitement simple, si simple et si un qu'à le prendre en lui-même, il n'est ni intelligence, ni esprit, ni amour. Toutefois, entre un tel dieu retiré en soi dans sa simplicité inaltérable, et le flot des existences mobiles, divisées, changeantes, il faut un lien, un intermédiaire. Cet intermédiaire, ce lien, ce sont les idées, types éternels des choses.

Les idées ne sont point séparées de Dieu, bien qu'elles s'en distinguent. Elles sont le rayonnement éternel de Dieu. Ce que les idées sont aux choses, Dieu l'est aux idées elles-mêmes. Les choses trouvent leur essence et leur unité dans les idées, les idées trouvent leur essence et leur unité en Dieu. Dieu, indivisible en soi, se divise dans les idées; les idées se divisent dans les choses. Dieu, pour parler le langage de Servet, qui fait songer ici tout à la fois à Plotin et à Spinoza, Dieu est l'unité absolue qui unifie tout, l'essence pure qui *essentie* tout (*essentia essentium*. *Christ. Rest.* lib. IV, p. 125).

Digitized by Google

En résumé, il y a trois mondes, à la fois distincts et unis : au sommet, Dieu, absolument simple, ineffable ; au milieu, l'éternelle et invisible lumière des idées ; au bas de cette échelle infinie, s'agitent les êtres. Les êtres sont contenus dans les idées, les idées sont contenues en Dieu ; Dieu est tout, tout est Dieu ; tout se lie, tout se pénètre ; la loi suprême de l'existence est l'unité universelle. L'unité, l'harmonie, la consubstantialité de tous les êtres, voilà le principe qui a séduit Servet, comme il a captivé Bruno, Spinoza, Schelling et tant d'autres nobles génies.

Servet rattachait à sa métaphysique panthéiste une théologie profondément contraire à la lettre et à l'esprit du christianisme. Voulant être à la fois chrétien et panthéiste, il imagina la théorie d'un Christ idéal qui n'est point Dieu, qui n'est point un homme, qui est un intermédiaire entre l'homme et Dieu ; c'est l'idée centrale, le type des types, l'Adam céleste modèle de l'humanité, et par suite de tous les êtres. Pour l'Eglise, le Christ est Dieu ; pour le panthéisme, le Christ n'est qu'un homme, une partie de la nature. Servet place entre la Divinité, sanctuaire inaccessible de l'éternité et de l'immobilité absolue, et la nature, région du mouvement, de la division et du temps, un monde intermédiaire, celui des idées, et il fait du Christ le centre du monde idéal. De la sorte, il croit corriger le Christ et le panthéisme en les corrigeant et les tempérant l'un par l'autre. Le Christ est la lumière de Dieu, sa manifestation la plus parfaite, son image la plus pure ; c'est de lui que tout émane, c'est vers lui que tout retourne ; il est la cause, le modèle et la fin de tous les êtres ; tout en lui s'unifie et il unifie tout en Dieu.

Servet développe cette idée avec un véritable enthousiasme ; c'est le pivot de toute sa doctrine. Par elle, il prétend rendre le christianisme à sa pureté primitive, en expliquer tous les dogmes, les mettre en harmonie avec un panthéisme épuré,

Digitized by Google

avec les traditions de tous les peuples, les symboles de tous, les maximes de tous les sages. Cette théorie du Christ détruit, il est vrai, radicalement le dogme de l'incarnation, comme la doctrine de Servet sur l'indivisibilité absolue de Dieu détruisait le dogme de la Trinité, comme sa conception d'un monde intelligible qui émane de Dieu par une loi nécessaire sapait par sa base le dogme de la création. Rejetant l'idée d'une transmission héréditaire du péché originel, Servet supprime le baptême des petits enfants; il ne reconnaît pas la nécessité de la grâce pour le salut, ni celle de la foi aux promesses de Jésus-Christ, aussi sauve-t-il les mahométans, les païens, et tous ceux qui auront vécu selon la loi naturelle. Les principes de Servet ne *restituaient* pas le christianisme, comme il s'en flattait, ils le détruisaient complétement. Embarrassé dans des conceptions profondes et subtiles, ce système n'a trouvé aucun adhérent; mais la sincérité de Servet dans sa foi, la noblesse de son enthousiasme, l'élévation et l'originalité de ses idées ne sauraient être contestées sans injustice.

Arrivons à Giordano Bruno. Les deux volumes que nous avons déjà signalés, et que M. Bartholmess a consacrés à ce philosophe, nous dispensent d'en parler avec détail. Nous dirons seulement qu'il en est également question dans l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie* de M. Libri, dans le travail de M. Cousin sur Vanini, dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin, tom. XIII, etc. Celui des nombreux écrits de ce penseur audacieux qui fut regardé avec le plus de courroux est le *Spaccio de la Bestia trionfante, proposto da Giove, effectuato dal consiglio, rivelato da Mercurio*, Parigi, 1584, in-8°. Dans les ventes publiques du siècle dernier on a payé de 500 à 1000 fr. ce rarissime volume (1), et, quoique

(1) La bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire.

Digitized by Google

la valeur des livres de ce genre ait bien diminué, celui-ci (joint, il est vrai, à trois autres écrits de Bruno) s'est élevé à 20 liv. st. 15 sh, à la vente Dunn Gardner, à Londres, en 1854. Il a d'ailleurs été réimprimé dans l'édition donnée par M. Ad. Wagner des *Opere italiani* de Bruno (Lipsia, 1829, 2 vol. in-8°), et il en est question dans l'*Histoire de la littérature italienne*, par Ginguené, tom. VII, dans la *Litterature of Europe*, par Hallam, tom. II, etc. On a presque toujours parlé de ce livre énigmatique et obscur sans l'avoir vu, et on a souvent défiguré le titre en mettant *specchio* (miroir) au lieu de *spaccio* (exclusion). Le travail de M. Bartholmess en offre une longue analyse que nous allons abréger fortement.

Il s'agit de l'expulsion de la bête (mot pris collectivement pour tout le règne animal), c'est-à-dire des animaux que la mythologie et l'astronomie avaient placés sur la voûte céleste ; la croyance, alors si répandue, que les astres influent sur les destinées et les volontés des hommes, est attaquée sans ménagement. Au lieu de noms méprisables et insignifiants, Bruno veut introduire, dans l'énumération des constellations, les noms des qualités et des mérites dignes de l'estime et de l'admiration des hommes. Poursuivant ce raisonnement, l'auteur mêle la satire à l'allégorie; la métaphore se confond chez lui avec l'allusion. A mesure que chacune des vertus appelées à remplacer les vices du ciel est inaugurée, elle apprend de Jupiter ce qu'elle doit faire et ce qu'elle doit éviter. Dans l'*Epistola explicatoria*, adressée à sir Philip Sydney, Bruno annonce qu'il a semé librement dans le *Spaccio* les principes de sa philosophie morale, sans craindre les rides et les sourcils des hypocrites, la dent et le nez des docteurs, la lime et le sifflet des pédants. Il fait remarquer qu'il serait injuste de lui attribuer les opinions qu'il met dans la bouche d'interlocuteurs qui s'expriment sans gêne. Des digressions dans lesquelles l'ambition et la cupi-

Digitized by Google

dité sont signalées, non sans raison, comme les motifs des guerres qui désolaient l'Europe, des attaques contre les moines, des insinuations obscures, mais certainement peu orthodoxes, voilà ce qu'on trouve en maint endroit de ces dialogues, qui se terminent lorsque tous les noms des constellations ayant été changés (l'Aigle étant remplacé par la Magnanimité, le Taureau par la Longanimité, le Cancer par la Conversion), Jupiter engage les dieux à aller souper.

Nous dirons fort peu de chose de quelques autres ouvrages de Bruno, très-recherchés encore des bibliophiles, mais ayant une assez faible valeur au point de vue de l'histoire de l'esprit humain.

La *Caballa del cavallo Pegaseo* (Paris, 1585) est une production bizarre, moitié sérieuse, moitié badine, où l'ironie est versée à pleines mains. Erasme avait fait l'éloge de la folie : Bruno écrit le panégyrique de l'ignorance, de la stupidité, de l'ânerie, mais tout cela est mêlé aux doctrines de la cabale rabbinique. Un personnage nommé Onorio est mis en scène ; grâce à la transmigration des âmes, il a passé par des états très-divers : il a d'abord été un âne au service d'un jardinier ; il est ensuite devenu le cheval Pégase ; plus tard il a passé dans le corps d'Aristote, et là, il a déliré plus que le délire même, sur la nature des principes, sur la substance des choses.

Dans un autre ouvrage écrit en dialogues : *La Cena de le Cineri*, 1581, Bruno, devançant Galilée, combat l'idée que la terre est immobile ; précédant de deux siècles et demi des vues sur la pluralité des mondes qui récemment ont donné lieu en Angleterre à une vive controverse, il maintient qu'il existe une foule d'autres globes de même forme et de même matière que la terre, animaux immenses, intelligents (*intellectuali*), dont l'ensemble constitue un seul être vivant formé de la création entière. Ces conceptions élevées, que la

Digitized by Google

philosophie moderne a reprises et développées, étaient trop neuves, trop hardies, pour ne pas révolter l'ignorance appuyée sur une autorité despotique. On réfuta péremptoirement le philosophe napolitain en le conduisant au bûcher.

Vanini nous arrêtera peu. On a tout à fait cessé de lire l'*Amphitheatrum æternæ providentiæ*, et le traité *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium*. M. Rousselet a donné, dans les *Œuvres philosophiques de Vanini* (Paris, Gosselin, 1842), une version entière de l'*Amphitéâtre*; il n'a fait passer en français que la portion la plus intéressante du second ouvrage, qui est partagé en quatre dialogues, et dont le but est d'expliquer tous les secrets de la nature, parmi lesquels il faut ranger tous les faits regardés comme miraculeux. Les trois premières parties n'offrent qu'un traité de physique péripatéticienne très-peu intéressant, quoiqu'il s'y trouve quelques idées hardies; mais, observe le traducteur, c'est dans le quatrième livre, ayant pour objet la *Religion des païens*, que Vanini a déployé toute sa verve et toute son audace; derrière ce titre il en cache évidemment un autre (ainsi qu'avait fait B. Des Perriers dans le *Cymbalum mundi*). « Mettant au nombre des faits naturels les miracles, les oracles, en un mot toute espèce de prodiges et même le don des langues accordé aux apôtres, il passe en revue toutes les croyances; il les discute avec une ironie qui est un trait particulier de son caractère, et il finit par conclure que la véritable religion est la loi naturelle que Dieu a gravée dans le cœur de tous les hommes. Les impostures des prêtres ne sont pas oubliées, et les institutions qui en résultent ne sont plus à ses yeux que des fraudes pieuses. »

Parmi les auteurs auxquels on aurait pu attribuer le traité *De tribus Impostoribus*, lorsque les conjectures allaient leur train, il nous semble qu'on a oublié Jean Bodin, écrivain hardi et fort en avant sur l'époque où il vivait. Il a, il est vrai, dans sa *Démonomanie des sorciers*, publiée

Digitized by Google

en 1580, souvent réimprimée (1) et traduite en diverses langues, inséré gravement les contes les plus absurdes; mais son *Universæ naturæ theatrum* (Lyon, 1596) est écrit sous l'inspiration d'un panthéisme mal dissimulé, et il laissa, en mourant, un ouvrage manuscrit bien plus audacieux et dont on n'osa pas risquer la publication. Le *Colloquium heptaplomeros* offre sept interlocuteurs: un catholique, un luthérien, un calviniste, un païen, un juif, un mahométan, un déiste. Au milieu d'une discussion longue et confuse, surchargée d'une érudition pédantesque et enveloppée de formes étranges, surgit l'idée de la tolérance religieuse, toutes les religions étant sœurs et s'entendant par la morale.

En 1841, un savant allemand, M. G. E. Guhrauer, publia à Berlin une notice sur cet ouvrage; l'année précédente un autre Allemand, Vogel, en avait fait le sujet de deux articles insérés dans un journal bibliographique de Leipzig (le *Serapeum*). A la suite d'une analyse de l'*Heptaplomeros*, M. Guhrauer en donne deux extraits, l'un en allemand, l'autre en latin, accompagnés d'une notice bibliographique. Une publication périodique qui ne subsiste plus, la *Revue de bibliographie analytique*, a rendu compte de ce travail (1842, p. 749). Nous ne saurions d'ailleurs mieux faire que de renvoyer au livre remarquable de M. H. Baudrillart: *Bodin et son temps* (Paris, 1853, in-8°). Ce qui concerne le *Colloquium* occupe le chap. V, p. 190-221. L'originalité du livre est de concilier une superstition crédule avec l'examen le plus libre et la critique la plus audacieuse, avec le jugement le plus sévère sur les croyances établies. Trois des interlocuteurs, un juif, un musulman, un philosophe, attaquent vivement le christianisme; ils mêlent à leurs raisonnements des expressions irrévérencieuses que

(1) Voir, au sujet de cet ouvrage, un article de M. de Puymaigre dans la *Revue d'Austrasie*, 1840.

Digitized by Google

M. Baudrillart n'a pas voulu citer, même en latin, et l'interlocuteur catholique défend la foi avec des arguments d'une extrême faiblesse. Un théisme élevé, ardent, fait le fond de cet ouvrage si controversé et si peu connu ; un vif sentiment de la dignité morale de l'homme y respire partout, et d'inqualifiables rêveries s'y mêlent.

Le traité *des Trois Imposteurs* nous amène tout naturellement à parler de deux imposteurs ou plutôt de deux aliénés qui, à Paris, se présentèrent comme des Messies, comme le *Fils de l'homme* (1), et qui furent l'un et l'autre condamnés au dernier supplice, au lieu d'être enfermés, comme ils le méritaient, dans un hospice d'aliénés.

Geoffroy Vallée fut le premier de ces malheureux : il était né à Orléans et il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit imprimer, en 1572, un opuscule de 8 feuillets intitulé la *Béatitude des Chrestiens ou le Fléo de la foy ;* c'est un tissu d'extravagances où l'on démêle des attaques contre Rome et contre l'autorité en matière de religion. Le Parlement de Paris condamna Vallée à être brûlé vif comme athée. L'arrêt est inséré dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. VIII. (Voir les *Mémoires de littérature* de Sallengre, t. II ; les *Nouveaux Mémoires* de d'Artigny, t. II, p. 278 ; l'*Analecta-Biblion* de M. Du Roure, t. II, p. 31 ; le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 10e série, p. 612-623, etc.)

Simon Morin est plus connu : M. Michelet, dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, lui a consacré quelques pages qui ont de nombreux lecteurs ; ce visionnaire prétendait qu'il y avait trois

---

(1) Le catalogue de la bibliothèque de Ch. Nodier, 1829, n° 66, nous révèle l'existence d'un livre imprimé à Paris vers 1827, et intitulé : *Avertissement véritable et assuré au nom de Dieu.* C'est l'œuvre d'un illuminé qui se dit le *Fils de l'homme*, et qui promet de ressusciter dans trois jours, après s'être fait jeter à l'eau à Marseille, attaché avec des chaînes de fer à une grosse pierre.

Digitized by Google

règnes : celui de Dieu le père, le règne de la loi, se terminant à l'incarnation du Fils; celui du Fils, le règne de la grâce, s'arrêtant à 1650; celui du Saint-Esprit, le règne de la gloire, le règne de Simon Morin lui-même, pendant lequel Dieu gouverne les âmes par des voies intérieures sans qu'il soit besoin du ministère des prêtres. Il partait de ce principe pour demander à Louis XIV de lui céder la couronne. On découvrit dans cette extravagance un crime de lèse-majesté; Morin fut brûlé en 1662. Les *Pensées*, imprimées en 1647, forment un volume extrêmement rare, et qui, dans les ventes, se paye de 50 à 100 fr.; il a été réimprimé vers 1740. Au milieu de beaucoup de fatras inintelligible, on remarque quelques morceaux éloquents, quelques beaux vers, celui-ci entre autres :

Tu sais bien que l'amour change en lui ce qu'il aime.

Voir les *Mémoires* de d'Artigny, t. III, p. 249-313; le *Bulletin du bibliophile*, 1843, p. 31, etc.

Un savant bibliographe allemand, le docteur Graesse, dans *Histoire littéraire universelle* (en allemand), mentionne, t. VII, p. 772, comme ayant été écrit à Halle en 1587, un ouvrage dicté par des doctrines déistes et antichrétiennes, et intitulé : *Origo et fundamenta religionis christianæ*, et il renvoie à Illgen : *Zeitschrift fur...* (*Journal de théologie historique*, VI, 2, 192.)

Des attaques contre le judaïsme et le christianisme se trouvaient dans l'ouvrage d'un avocat bourguignon, Claude Gilbert : *Histoire de Calejava, ou l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur morale et du christianisme;* Dijon, 1700, in-12. Quoique l'imprimeur eût effectué des retranchements, l'édition entière fut ensuite brûlée par l'auteur; un seul exemplaire, dit-on, échappa à la destruction, et il se vendit 120 fr. en 1784, dans la bibliothèque du duc de La Vallière. Voir le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier,

Digitized by Google

n° 7665, qui cite Papillon et Mercier de Saint-Léger. Ce livre, écrit en forme de dialogue, est très-peu connu. Claude Gilbert n'est mentionné ni dans la *Biographie universelle* publiée par les frères Michaud, ni dans la seconde édition de ce grand ouvrage, ni dans la *Biographie générale* mise au jour par M. Didot, sous la direction de M. Hoefer.

Nous terminerons cet aperçu de divers écrits hétérodoxes, en disant que vers la fin du dix-septième siècle un autre individu, dont le cerveau était un peu dérangé, un maître à la chambre des comptes, J.-P. Parisot, publia un livre très-peu lucide, intitulé : *la Foy dévoilée par la raison*, 1681, in-8°. Grâce aux progrès de la tolérance, on se contenta d'enfermer l'auteur ; le livre seul fut brûlé. Devenu très-rare, il n'est cependant point recherché ; on y trouve une explication fort obscure de la doctrine sur le Verbe divin (le *Logos*), telle qu'elle est exposée dans l'Evangile selon saint Jean. Parisot croyait découvrir dans la nature les trois éléments de la Trinité, savoir : le sel, générateur des choses, répondant à Dieu le Père ; le mercure représentant, par sa fluidité extrême, Dieu le Fils répandu dans tout l'univers ; le soufre, dont la propriété est de joindre, d'unir le sel au mercure, ce qui figure évidemment le Saint-Esprit, lien sacré des deux premières personnes de la Trinité. Il serait fort superflu d'analyser les divagations de Parisot ; ce qu'il y a de curieux, c'est que, se croyant fort orthodoxe, il avait dédié son livre au pape en lui adressant une lettre pleine de respect et de soumission. Le cardinal Casanata ne prit certainement pas la peine de lire *la Foy dévoilée par la raison*, et dans une réponse datée du 4e jour des calendes d'avril 1680, Son Eminence répondit que l'ouvrage avait été lu à Rome avec plaisir et qu'il était digne de louange.

Digitized by Google

VIII

De quelques ouvrages qui ont avancé une thèse analogue à celle qu'on prétendait trouver dans le Traité De Tribus Impostoribus.

Les ouvrages irréligieux qui ont attaqué les bases de toute doctrine révélée se sont, on le sait, fort multipliés depuis un siècle; nous ne nous en occuperons pas; nous voulons seulement dire quelques mots de trois ou quatre productions qui ne sont pas fort répandues et qui sont hostiles aux législateurs des Israélites et des chrétiens.

La question de savoir si Moïse était inspiré, s'il est l'auteur du *Pentateuque*, fort vivement débattue dans les écoles de l'Allemagne, ne saurait être examinée ici; nous nous en tiendrons à mentionner, parmi les écrits qui ont contesté la réalité historique des récits contenus dans les premiers livres de la Bible, l'ouvrage du Hollandais Adrien Beverland, *Peccatum originale philologice elucubratum*, imprimé plusieurs fois en Hollande, et dont il existe des traductions ou plutôt des imitations françaises, au sujet desquelles on peut consulter le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, et une note dans l'édition donnée par Leschevin, en 1807, du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, t. II, p. 459. Il n'est pas besoin de rappeler que, selon Beverland, la pomme (1), c'est la volupté, le serpent, c'est la concupiscence, d'où sont nés les mauvais penchants de la race

(1) En nous servant de ce mot, nous nous conformons à un usage vulgaire, mais nous croyons qu'il est inexact. La traduction de M. Cahen, qui serre de très-près le texte hébreu, n'emploie jamais que le mot fruit (*fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin*). La Vulgate ne se sert que des expressions *lignum* et *fructus*.

Digitized by Google

humaine ; les organes de la génération sont figurés par l'arbre fatal. Cette opinion n'était pas neuve; elle avait été mise en avant par des docteurs juifs, notamment par Rabbi Zahira (voir Nork, *Braminen und Rabbinen*, 1836, cité par Rosenbaum, *Geschichte der Lustseuche*, I, 48). De nos jours un écrivain qui se croit fort orthodoxe, M. Guiraud, dans sa *Philosophie catholique de l'Histoire* (1841, t. II), a professé cette façon de voir : « Le fruit de l'arbre défendu prépara et « commença ce que nous appelons le péché origi- « nel, mais les sens le consommèrent; la multi- « plication matérielle de l'espèce humaine en fut « le résultat. » D'après les Cathares ou Manichéens du moyen âge, la pomme interdite était l'union des deux premiers êtres; le mauvais principe avait placé Adam et Eve dans son faux paradis en leur défendant de manger le fruit de l'arbre de la science, qui n'était autre que la concupiscence charnelle dont il provoqua lui-même l'éveil en séduisant Eve sous la forme d'un serpent; il parvint ainsi, par l'union des sexes, à propager le genre humain (voir Matter, *Histoire du gnosticisme*, t. III; Schmidt, *Histoire des Albigeois*, ouvrage remarquable dont M. Mignet a rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1852). Des sectaires des premiers siècles, les Archontiques entre autres, avaient avancé que Satan avait eu un commerce charnel avec Eve, commerce dont Caïn fut le fruit (voir saint Epiphane, *Hæres.*, XL); des rabbins en ont dit autant; un passage de Rabbi Eliezer (in *Pirke*, p. 47) a été traduit ainsi : « Accedit ad eam et equitabat « serpens, et gravida facta est ex Caïno. » En fouillant dans le Talmud, dans les cinq volumes in-folio de la *Bibliotheca rabbinica* de Jules Bartolocci (*Roma*, 1675-1694), on rencontrera d'autres assertions analogues. Nous nous dispenserons de nous y arrêter, mais nous ajouterons qu'il existe divers ouvrages, assez rares aujourd'hui, qui ont reproduit la thèse exposée dans l'*Etat de l'homme*.

Digitized by Google

Tels sont l'*Eclaircissement sur le péché originel, par le chevalier de C.* (voir l'*Année littéraire*, 1755, t. IV, p. 139), et un livre allemand, l'*Arbre de la science considéré d'un œil philosophique*, Berlin (Erfurt), 1760, in-8°. Nous terminerons en disant qu'Adelung, qui, dans son *Histoire de la folie humaine* (en allemand, t. I, p. 20-41), a consacré une notice à Beverland, dit qu'un exemplaire du *Peccatum originale*, avec de nombreuses additions manuscrites pour une édition nouvelle, existait dans la bibliothèque du comte de Bunau (jointe aujourd'hui à celle de Dresde). Nous sera-t-il permis, enfin, de placer ici deux lignes que nous trouvons dans un livre bien oublié aujourd'hui : « Un improvisateur florentin a dit en un seul beau vers, en parlant d'Eve :

L'ingannò il serpe ch'era grosso e lungo,

et il donna par un geste expressif l'explication de cette controverse. » *Mémorial d'un mondain* (par le comte de Lamberg), *Londres*, 1776, in-8°, t. I, p. 12.

La mission divine de Jésus, la vérité de l'Evangile, eurent pour antagoniste Charles Blount, né en 1655, et qui termina sa vie par un suicide, en 1693; il fut un des premiers et des plus hardis des libres penseurs anglais. Dans ses *Oracles de la raison* (publiés après sa mort), il attaque la Genèse, le récit de la chute de l'homme, la doctrine des peines futures. — Ses autres écrits sont tout aussi peu orthodoxes. Dans l'*Anima mundi*, ou *Relation historique des opinions des anciens touchant l'âme de l'homme, après la mort*, 1679, il inculque le matérialisme; dans sa *Grande est la Diane des Ephésiens, ou De l'Origine de l'idolâtrie*, 1680, sous prétexte d'attaquer l'idolâtrie, il combat les doctrines de la Bible. Ses écrits ont été réunis sous le titre d'*Œuvres diverses* (*Miscellaneous Works*), Londres, 1695, in-12; mais le plus fameux, celui qui doit nous occuper ici, c'est

Digitized by Google

sa traduction des deux premiers livres de la vie d'Apollonius de Thyane, par Philostrate, 1680, in-folio, accompagnée de notes dirigées contre le christianisme, qui fut saisie et excita un violent orage. On sait que Philostrate écrivit, au troisième siècle, la vie d'Apollonius, philosophe auquel des païens ont attribué des miracles qu'ils comparaient à ceux de Jésus-Christ. L'intention qui dicta cet écrit était d'affaiblir l'autorité de l'Evangile en lui opposant les prodiges prétendus opérés par Apollonius. Philostrate représente ce personnage comme un être surnaturel et presque comme un dieu. Quoique fondée sur des éléments historiques, cette légende n'est qu'une composition idéale, où domine l'idée de mettre en relief l'excellence de la doctrine pythagoricienne (Voir un article de M. E. Miller dans le *Journal des Savants*, 1849, p. 621 et suiv.)

Les notes de Blount se retrouvent dans la traduction française (par de Castillon) de l'ouvrage de Philostrate, Berlin, 1774, ou Amsterdam, 1779, 4 vol. petit in-8°. Nous ne connaissons que de titre le livre de J.-F. Baur : *Apollonius von Tyana und Christus*, Tubingen, 1832, in-8°.

Divers ouvrages de J. Toland, le *Tetradymus*, London, 1720, in-8° ; *Pantheisticon*, Cosmopoli (Londini), 1720, in-8°, pourraient aussi être indiqués ici, surtout le *Nazarenus, or Jewish, gentile and mahometan christianity*, London, 1718, in-8°, ouvrage de xxv et 48 pages, dans lequel il est fort question de quelques-uns des évangiles apocryphes (dont il ne reste plus que de rares fragments), des écrits de saint Barnabé, et qui reproduit la doctrine des Ebionites (1).

---

(1) On sait que ces sectaires, contemporains des apôtres, ne voyaient dans Jésus-Christ qu'un homme dont la naissance n'avait rien de surnaturel. Ils avaient un évangile qui offrirait sans doute de l'intérêt, mais dont il reste à peine quelques vestiges, et qui a été, de la part de Semler, l'objet d'une dissertation spéciale, *Halle*, 1777, in-4°.

Digitized by Google

Nous trouvons indiqué dans le *Bibliographisches Lexicon* d'Ebert avec renvoi aux *Archiven zur neuern Geschichte* de Bernouilli, un ouvrage italien que nous n'avons jamais vu et qui est sans doute très-rare : *Politica e religione trovate insieme nella persona di Giesu Cristo. Nicopoli* (Vienne), 1706-7, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est de G.-B. Commazzi ; il fut saisi ; Jésus-Christ y est représenté comme un imposteur politique.

On trouvera ci-après à la 3e page des *Pièces justificatives* les noms de plusieurs autres incrédules : le cordelier Scot, Jeannin de Solcia, etc., qui se signalèrent par leurs impiétés.

C'est surtout dans quelques livres composés par des Juifs que le second point de la thèse qui a inspiré le traité *De tribus Impostoribus*, a été développé en toute franchise; mais ces ouvrages, écrits en langue hébraïque, sont d'autant moins connus que les Israélites, ne voulant pas donner prétexte à de cruelles persécutions, se sont longtemps attachés à les cacher avec le plus grand soin. Un célèbre hébraïsant italien, J.-B. Rossi, leur a consacré un volume de 128 pages, assez rare en France : *Bibliotheca judaïca anti-christiana*, *Parmæ*, 1800, in-8°.

Un livre qui, en ce genre, est connu de quelques savants, c'est le *Liber Toldos Jeschu*. On ignore à quelle époque il a été composé; mais, vers la fin du treizième siècle, un dominicain, Raymond Martini, l'insérait en latin dans un livre de controverse qu'il écrivait contre les Juifs (*Pugio Fidei*). Le chartreux Porchet et d'autres adversaires de la foi israélite en faisaient, de même, usage. Luther le faisait passer du latin en allemand. Le texte hébreu, ignoré pendant des siècles, fut enfin retrouvé par Sébastien Munster, et Buxtorf promit (dans son *Lexicon Talmudicum*) de le publier; mais il ne le fit pas. Enfin un savant allemand, J.-C. Wagenseil, inséra ce texte dans la collection d'écrits anti-chrétiens publiés par des Juifs, à laquelle il donna le titre de *Tela*

Digitized by Google

ignea Satanæ, et qui parut à Altdorf, en 1681, 2 vol. in-4°.

L'ouvrage en question se compose, dans ce recueil, de 24 pages à 2 colonnes, texte hébreu et traduction latine; l'éditeur y a joint une *confutatio* qui occupe les pages 25 à 45 ; il ne ménage pas les injures au livre qu'il reproduit (1).

Voici en quels termes commence le *Liber Toldos Jeschu* : « Anno sexcentesimo septuagesimo primo quarti millenarii, in diebus Jannæi regis quem alias Alexandrum vocant, hostibus Israelis ingens obvenit calamitas. Prodiit enim quidam ganeo, vir nequam, nulliusque frugis, ex trunco succiso tribus Judæ cui nomen Josephus Pandera... »

D'après l'auteur juif, Jeschu s'étant introduit furtivement dans le temple, pénétra dans le Saint des Saints, y apprit le nom ineffable du Seigneur qui était gravé sur une pierre, l'écrivit sur un morceau de parchemin qu'il glissa dans sa chair, après s'être fait une incision, et, grâce à la puissance irrésistible de ce nom, il opérait les plus grands miracles, guérissait les lépreux, ressuscitait les morts. Il accomplit ces prodiges en présence de la reine Hélène, femme de Jannée, et elle se déclara sa protectrice. Parmi les miracles qui lui sont attribués, il en est de ridicules, tels que de s'être assis sur une meule de moulin qui surnageait sur les eaux du Jourdain. Judas se dévoue pour la cause des Juifs; il apprend de son côté le nom ineffable du Seigneur, et oppose ses prodiges à ceux de Jeschu ; celui-ci succombe ; il est lapidé ; on veut, après sa mort, l'attacher à une croix ; mais tous les bois se brisent parce qu'il les avait ensorcelés. Judas triomphe encore de cette difficulté. Par ses soins le corps de Jeschu est ensuite enseveli sous un ruisseau dont on a

(1) Dans le seul avant-propos nous rencontrons des phrases comme celles-ci : « Impietatis, maledicentiæ, imposturæque ultimæ quasi aggestus cumulus... cacatus à Satana liber. »

Digitized by Google

détourné le cours; les disciples, ne le trouvant plus, affirment qu'il est monté au ciel; la reine s'en émeut; mais la chose s'explique bientôt: Dehinc Juda: « Veni, ostendam tibi virum quem quæris; ego enim illum nothum subduxi ex sepulchro, quippe verebar ne forte impia ipsius caterva eum ex tumulo suo furaretur, itaque illum in horto meo condidi, et superinduxi amnem aquarum. » Ad unum igitur omnes confluunt, eumque caudæ equinæ alligatum, protrahunt, cumque ante Reginam illum abjecissent, ajunt: « Ecce tibi hominem de quo affirmaveras eum in æthera ascendisse. »

L'*Historia Jeschuæ Nazareni* fut réimprimée à Leyde, en 1705, en hébreu et en latin, avec des notes d'un autre savant, J.-J. Huldrich, qui, marchant sur les traces de Wagenseil, n'épargna pas les qualifications outrageantes au livre qu'il commentait. Nous croyons que depuis, et dans des vues différentes de celles qui inspiraient ces vieux érudits, le livre en question a été remis sous presse deux ou trois fois; nous avons conservé la note d'une *Historia de Jeschua Nazareno*, 1793, in-8°.

En ce qui touche les impostures de Mahomet, on ne sera pas étonné de voir les auteurs chrétiens du moyen âge se déchaîner à son égard. Les récits qu'ils font au sujet du fondateur de l'islamisme sont fréquemment d'une absurdité rare: pour les uns, Mahomet est l'Antechrist; d'autres en font un cardinal; presque tous s'accordent à lui imputer bien des crimes et beaucoup d'excès. Nous nous contenterons de signaler le *Roman de Mahomet*, poëme composé au treizième siècle par un trouvère, Alexandre Dupont, et que M. Francisque Michel a publié à Paris, en 1831, avec des notes auxquelles se sont jointes celles d'un très-savant orientaliste, M. Reinaud.

Digitized by Google

Digitized by Google

De

Tribus

IMPOSTORIBUS.

Anno M. D. IIC.

Digitized by Google

Deum esse, eum colendum esse, multi disputant, antequam et quid sit *Deus*, et quid sit *esse*, quatenus hoc corporibus et spiritibus, ut eorum fert distinctio, commune est, et quid sit *colere Deum*, intelligant. Interim cultum Dei ad mensuram cultus fastuosorum hominum æstimant.

Quid sit Deus describunt secundum confessionem suæ ignorantiæ: nam, quomodo differat ab aliis rebus, per negationem justorum conceptuum efferant, necesse est. Esse infinitum Ens, id est, cujus fines ignorant, comprehendere nequeunt. Esse Creatorem cœli et terrarum aiunt, et, quis sit ejus Creator, non dicunt, quia nesciunt, quia non comprehendunt.

Alii, ipsum sui principium dicunt, et a nullo, nisi a se, esse contendunt; itidem ii dicentes quid, quod non intelligunt. Non, aiunt, capimus ejus principium; ergo non datur. (Cur non ita: non capimus ipsum Deum; ergo non datur.) Atque hæc est ignorantiæ prima regula.

Non datur processus in infinitum. Cur non? Quia intellectus humanus in aliquo subsistere debet. Cur debet? Quia solet, quia non potest sibi aliquid ultra suos fines imaginari, quasi vero sequatur, ego non capio infinitum; ergo non datur.

Et tamen, uti experientia notum, inter Messiæ Sectarios aliqui processus infinitos divinarum, sive proprietatum, sive personarum, de quarum finitionibus

Digitized by Google

lis tamen adhuc est, et sic omnino dari processus in infinitum statuunt. Ab infinito enim generatur Filius : ab infinito spiratur Spiritus Sanctus.

In infinitum generatur, proceditur. Si enim cœpissent, aut si desinerent semel generatio ista, spiratio, æternitatis conceptus violaretur.

Quod si etiam in hoc cum istis convenias, quod hominum procreatio non possit in infinitum extendi, quod tamen propter finitum suum intellectum ita concludunt, nondum jam constabit an non et suo modo aliæ inter superos generationes, eæque tanto numero fuerint, ac hominum in terra, et quis ex tanto numero pro Deo præcipuo recipiendus? Nam et Mediatores Deos dari omnis religio concedit, quamvis non omnes sub æqualibus terminis. Unde illud principium : *Ens supra hominem, per naturam suam elevatum, debere esse Unum,* labefactari videtur. Atque inde ex diversitate Deorum progeneratorum diversitates religionum et varietatem cultuum postmodum ortas dici poterit : quibus potissimum Ethnicorum nititur devotio.

Quod autem objicitur de cædibus aut concubitu Deorum paganorum, præterquam quod hæc mystice intelligenda, sapientissimi Ethnicorum jam dudum ostendere, similia in aliis reperiuntur; strages tot gentium per Mosen et Josuam Dei jussu perpetratæ; sacrificium humanum etiam Deus Israelis Abrahamo injunxerat. Effectus non secutus in casu extraordinario. Nil autem jubere poterat, aut serio juberi ab Abrahamo credi poterat, quod prorsus et per se Dei naturæ adversum fuisset. Mahomet in præmium suæ superstitionis totum orbem pollicetur. Et Christiani passim de strage suorum inimicorum, et subjugatione hostium Ecclesiæ vaticinantur, quæ sane non exigua fuit, ex quo Christiani ad rerum publicarum gubernacula sederunt. Nonne polygamia per Mahometem, Mosen,

Digitized by Google

et ut pars disputat, in Novo Testamento etiam concessa? Nonne Deus Spiritus Sanctus peculiari conjunctione ex virgine desponsata, Filium Dei progeneravit?

Quæ reliqua de ridiculis idolis, de abusu cultus Ethnicis objiciuntur, tanti non sunt, ut nec paria reliquis Sectariis objici queant; [quos] tamen abusus a Ministris potius, quam Principibus, a Discipulis magis quam Magistris religionum provenisse, facili labore monstrari potest.

Cæterum, ut ad priora redeam, hoc Ens, quod intellectus proce sum terminat, alii *Naturam* vocant, alii *Deum*. Aliqui in his conveniunt, alii differunt. Quidam mundos ab æternitate somniant, et rerum connexionem *Deum* vocant; quidam *Ens separatum*, quod nec videri nec intelligi potest, quamvis et apud hos contradictiones non infrequentes sint, *Deum* volunt. Religionem, quatenus concernit cultum, alii in metu invisibilium potentium, alii in amore ponunt. Quod si potentes invisibiles falsi sint, idololatra efficitur, una pars mutuo ab altera, prout sua cuique principia.

Amorem ex benevolentia nasci volunt, et gratitudinem referunt, cum tamen ex sympathia humorum potissimum oriatur, et inimicorum benefacta odium gravius maximum stimulent, licet id hypocritarum nemo confiteri ausit. At quisnam amorem ex benevolentia ejus emanare statuat, qui homini leonis, ursi et aliarum ferociarum bestiarum particulas indidit, ut naturam contrariam inclinationi creatoris indueret? Qui, non ignorans debilitatem humanæ naturæ, arborem ipsis posuerit, unde certe norat reatum ipsos hausturos, sibi et omnibus suis successoribus (uti quidam volunt) exitialem. Et hi tamen, quasi insigni beneficio, ad cultum vel gratiarum actionem teneantur, sc. Hoc Ithacus velit, etc. Arripe mortalia arma, e. g. ensem, si certissima præscientia tibi constet

Digitized by Google

(quam tamen et alii, quoad contingentia, in Deo non dari adstruunt), hoc ipso eum, cui ob oculos ponis, arrepturum, seque et suam progeniem omnem miseranda morte interemturum : cui adhuc aliqua humanitatis gutta supererit, horrebit talia perpetrare. Accipe, inquam, gladium, qui e. g. pater es, qui amicus es; et si pater es, si amicus genuinus, objice amico vel liberis cum jussu, ne incurrant, citra omnem dubitationem tamen et incursum vel miserandam stragem suorum, eorumque adhuc innocentium, daturum providens. Cogita, qui pater es, an ejusmodi facturus esses? Quid est ludibrium prohibitioni afferre, si hoc non est? Et tamen Deus hæc præcepisse debuit.

Hunc ex benefacto suo colendum esse volunt, quia, aiunt, si Deus est, colendus est. Simili modo uti inde colligunt : Magnus Mogol est, ergo colendus. Colunt etiam eum sui; sed cur? Ut nempe impotenti ejus et omnium Magnatum fastui satisfiat, nil ultra. Colitur enim potissimum ob metum potentiæ visibilis (hinc morte ejus exolescit), spemque dein remunerationis. Eadem ratio in cultu parentum et aliorum capitum obtinet. Et quoniam potentiæ invisibiles graviores et majores habentur visibilibus, ergo etiam magis colendas esse volunt. Atque hi, Deus ob amorem colendus, inquiunt. At quis amor innocentes posteros, ob unius certo provisum, et proin et præordinatum lapsum (præordinationem concedendo ad minimum), objicere reatui infinito? Sed redimendos, inquis. At quomodo? Pater unum Filium miseriæ addicet extremæ, ut alterum cruciatibus haud minoribus tradat propter prioris redemtionem.

Nil tam leve noverunt Barbari.

At cur amandus, cur colendus Deus est? Quia creavit. Ad quid? ut laberemur; quia certo præscivit lapsuros, et medium proposuit pomi vetiti, sine quo labi non poterant! Et tamen, colendum esse, quia ab eo

Digitized by Google

omnia dependent in fieri, addunt tamen alii in esse quoque et conservari.

Quem in finem colendus Deus est? An ipse cultus indigus aut cultu placatur? Ita quidem est: parentes et benefactores coluntur apud nos. Sed quid hic cultus est? Societas humana mutuæ indigentiæ prospicit, et cultus est ob opinionem potentiæ nobis subveniendi majoris et propioris. Subvenire vult alteri nemo sine mutuo adjumento suæ quoque indigentiæ. Agnitio beneficii et gratia vocatur, quæ majorem recognitionem sui beneficii postulat, utque exin celebretur, alter ei ad manus velut pedissequa sit, ut claritatem etiam et suspicionem magnificentiæ apud alios suscitet. Scilicet opinio aliorum de nostra potentia subveniendi particulari vel communi indigentiæ, nos titillat, cristas pavonis instar erigit, unde et magnificentia inter virtutes est. Ast, quis non videt imperfectionem nostræ naturæ? Deum autem omnium perfectissimum indigere aliqua re, quis dixerit? Velle autem ejusmodi, si perfectus sit, et jam in se satis contentus et honoratus, citra omnes extra eum honores, quis dixerit, nisi qui indigere eum? Desiderium honoris, imperfectionis et impotentiæ signum præbet.

Consensum omnium gentium hoc in passu urgent aliqui, qui vel solos populares suos vix omnes allocuti, vel tres aut quatuor libros de testimonio universi agentes inspexerunt; quatenus vero autori de moribus universi constet, non perpendentes. At nec boni illi auctores omnes norunt. Nota tamen de cultu, fundamentum in ipso Deo et operibus ejus, non in solo alicujus societatis aliquo interesse habente, hic quæstionem esse. Nam ex usu id esse, potissimum imperantium et divitum in republica, ut exteriorem aliquam religionis rationem habeant, ad emolliendam ferocitatem populi, nemo est, qui non intelligat.

Cæterum de priori ratione sollicitus, quis in prin-

Digitized by Google

cipali religionis christianæ sede, Italia, tot Libertinos, et ut quid gravius dicam, tot Atheos latere credat, et si crediderit, qui dicat, consensum omnium gentium esse : *Deum esse, Eum colendum esse?* Scilicet, quia saniores tamen id dicunt. Quinam saniores? Summus Pontifex, Augures et Auspices veterum, Cicero, Cæsar, Principes, et his adhærentes Sacerdotes, etc. Unde vero constat, quod sic dicant et statuant, uti dicunt, et non ob interesse suum talia præ se ferant? Hi nempe ad gubernacula rerum sedent, et reditus ex populi credulitate, summam invisibilium potentiam et vindictam minati, suamque quandoque cum his intimiorem collationem et nexum ementiti, pro sua luxuria idoneos vel excedentes sibi acquirunt. Sacerdotes enim talia docere, mirum non est, quia hæc ratio vitæ ipsorum sustentandæ est. Et hæc sunt ea saniorum dictamina.

Dependeat hoc universum a directione primi moventis, at vero id dependentia prima erit. Quid enim impedit, quo minus talis primus DEI ordo fuerit, ut omnia, cursu semel præstituto, irent usque ad terminum præfixum, si quem præfigere voluit? Nec nova cura, dependentia vel sustentatione jam opus erit, sed ipsis ab initio cuique virium satis largiri potuit. Et cur non fecisse autumandus? Nec enim visitare eum omnia elementa et universi partes, sicut Medicus ægrotum, credendum est.

Quid ergo de conscientiæ testimonio dicendum, et unde illi animi metus ex malefactis, si non constaret nobis speculatorem et vindicem desuper adstare, cui ista displiceant, utpote cultui ejus omnino contraria? Non jam animus est, naturam boni vel mali, nec pericula præjudiciorum et plurimi timoris vanitates, ex præconceptis opinionibus oriundas, altius persequi : id tantum dico, inde hæc ortum ducere, quia nempe omnia malefacta nituntur in corruptione et conver-

Digitized by Google

sione harmoniæ subveniendi mutuæ indigentiæ, quæ genus humanum sustentat; et quia opinio de eo, qui promovere magis quam adjuvare indigentiam istam velit, odiosum eum reddit. Unde contingit, ut ipse timeat, ne vel aversionem aliorum et contemtum incurrat, vel æqualem denegationem subveniendi indigentiæ suæ; vel amittat potentiam suam insuper tum aliis, tum sibi succurrendi, quatenus nempe spoliationem potentiæ nocendi a reliquis metuere debet.

Atqui ita agere, aiunt, eos, qui non habent lumen Scripturæ S., secundum naturale lumen, pro conscientiæ suæ dictamine, quod certo arguat, indidisse DEUM intellectui communi hominum, scintillas suæ cognitionis et voluntatis aliquas, secundum quas agentes, recte fecisse dicendi sint. Et quænam ratio horum colendi DEUM dictaminum esse queat, si non hæc sit? Cæterum, num bestiæ secundum ductum rationis agant, multis rationibus disputatur, nec jam decisum est, quod tamen non moveo. Quis tibi dixit, quod id non fiat, aut quod politum brutum rudi homini et sylvestri quandoque intellectu et facultate dijudicandi non præstet? Ut autem, quod res est, dicam, plurima otiosorum hominum pars, qui ex cogitationibus rerum subtiliorum et communem captum excedentium vacarunt, ut suo fastui satisfacerent atque utilitati, multas subtiles regulas excogitarunt, quibus nec Thyrsis nec Alexis, cura sua pastorali et rustica impediti vacare poterunt. Unde hi fidem otiosis speculantibus habuere, quasi sapientioribus, adde et aptioribus ad imponendum insipidis. Hinc, bone Alexi! abi Panes, Sylvanos, Satirosque, Dianas, etc cole, isti enim magni Philosophi tibi communicationem somnii Pompilliani facient, et concubitus cum Nympha Ægeria narrare, et hoc ipso ad istorum cultum adstringere volent, proque mercede sui operis, et reconciliatione et favore illarum invisibilium potentia-

Digitized by Google

rum sacrificia succumque gregis et sudorem tuum pro sua sustentatione desiderabunt. Et hinc, quia Titius Panem, Alexis Faunos, Roma Martes, Athenæ ignotos Deos coluere, credendum est; bonos istos homines quædam ex lumine naturæ cognovisse, quia otiosa speculantium inventa et attributa erant, ne quid inclementius in aliorum religiones dicam.

Et cur hæc ratio non etiam dictitavit aberrare eos in cultu, signaque et lapides tanquam Deorum suorum habitacula ridicule colere? At vero credendum est, quia bonæ fœminiculæ Franciscum, Ignatium, Dominicum, et similes tanto cultu prosequantur, dictare rationem ad minimum Sanctorum hominum aliquem esse colendum, et istos ex lumine naturæ perspicere cultum alicujus potentiæ superioris jam non visibilis. Cum tamen hæc sint commenta otiosorum nostrorum Sacerdotum pro suæ sustentationis lautiori incremento.

Ergone DEUS non est? Esto, sit; ergo colendus? Sed hoc non sequitur, quia cultum desiderat. Sed desiderat, quoad cordi inscripsit. Quid tum amplius? Sequemur ergo naturæ nostræ ductum. At is agnoscitur imperfectus esse: in quibus? Sufficit enim ad societatem hominum sic satis tranquille colendam. Nec enim alii Religiosi revelationem secuti felicius vitam transigunt. At magis est, quod de nobis exigit DEUS, inprimis cognitionem DEI exactiorem. Sed tamen, qui id spondes, cujuscunque religionis sis, non præstas. Quid enim DEUS sit, in revelatione qualicunque obscurius longe est, quam antea. Et quomodo conceptibus intellectus id clarius sistes, quod omnem intellectum terminat? Quid tibi videtur de his? DEUM nemo novit unquam, item, oculus non vidit, item, habitat in luce inaccessibili, item, post revelationem adhuc in ænigmate? At, quanta ænigmatis claritas sit, cuique notum credo. Verum, unde tibi id constat, DEUM ista exigere? An ex desiderio intellec-

Digitized by Google

tus, terminos sui captus superandi, et omnia perfectius, quam facit, concipiendi, an aliunde?

Ex speciali revelatione? Quis es, qui hoc dicis? Bone DEUS! quanta revelationum farrago! Oracula ethnicorum prodis? Hæc jam risit antiquitas. Sacerdotum tuorum testimonia? Sacerdotes tibi offero contradictorios. Pugnetis invicem: sed, quis judex erit? quis controversiæ finis? Mosis, Prophetarum, Apostolorum scripta profers? Opponit se tibi Alcoranus, qui hæc corrupta dicit ex novissima revelatione; et autor ejus divinis miraculis se gloriatur corruptelas et altercationes Christianorum gladio secuisse, uti Moses Ethnicorum. Vi enim Mahomet, vi et Moses Palæstinam subjugavit, uterque magnis miraculis instructus. Et Sectarii istorum, ut et Vedæ et Brachmannorum ante MCCC retro secula obstant collectanea, ut de Sinensibus nil dicam. Tu, qui in angulo Europæ hic delitescis, ista negligis, negas; quidem bene, videas ipse. Eadem facilitate enim isti tua negant. Et quid non miraculorum superesset ad convincendos orbis incolas, si mundum ex Scorpionis ovo conditum et progenitum terramque Tauri capiti impositam, et rerum prima fundamenta ex prioribus III Vedæ libris constarent, nisi invidus aliquis Deorum filius hæc III prima volumina furatus esset! Nostri id riderent, et apud eos novum hoc stabiliendæ religionis suæ argumentum foret, non tamen, nisi in cerebro Sacerdotum suorum fundamentum habens. Et unde alias profecta tot immensa de Diis Ethnicorum volumina et mendaciorum plaustra? Sapientius Moses, qui artibus primo Ægyptiorum excultus, id est, astrorum et Magiæ cultu, dein armorum ferocia, Palestinæ regulos sedibus extrusit, et specie colloquii Pompiliani fidentem rebus suis exercitum in otiosorum hominum possessiones advexit: scilicet, ut ipse esset Dux Magnus et frater ejus Sacerdos Maximus, ut ipse Princeps et Dictator ali-

Digitized by Google

quando populi esset. Alii per vias dulciores et delinimenta populi sub proferenda sanctitate, horresco reliqua proferre et eorum Sectarii per pias fraudes, in occultioribus conventiculis, primo imperitam paganorum plebem, dein et ob vim pullulantis novæ religionis, timentes de se et odiosos principes populi occuparunt. Tandem alius belli studiosus ferociores Asiæ populos, a Christianorum Imperatoribus male habitos, fictis miraculis ad se adscivit; sub promissione tot beneficiorum et victoriarum, exemplo Mosis, discordes et otiosos Asiæ Principes subjugavit, et per acinacem religionem suam stabilivit. Prior Ethnicismi, alter Judaismi, tertius utriusque corrector habitus, quis Mahometis, quis Mahometismi futurus sit, videndum est.

Scilicet, eo credulitas hominum fraudibus subjecta est, cujus abusus sub specie alicujus utilitatis merito IMPOSTURA vocatur. Hujus in genere naturam et species hic latius evolvere, nimis et longum foret et tædiosum. Cæterum id nobis observandum, quod concessa etiam naturali religione et debito cultu divino, quatenus per naturam dictari dicitur, jam omnis novæ religionis Princeps IMPOSTURÆ suspectus sit; potissimum, cum, quantæ in religione aliqua propaganda fraudes intervenerint, in aprico omnibus sit, et ex dictis et dicendis obvium.

Manet id ergo secundum oppositum prius immutabile : *Religionem et cultum DEI secundum dictamen luminis naturalis consentaneum et veritati et æquitati esse.* Qui vero aliud quid circa religionem statuere vult, vel novum, vel dissonum, idque autoritate superioris invisibilis potestatis, suam reformandi potestatem evidenter producat, necesse est, nisi ab omnibus *impostor* haberi velit, qui omnium sententiæ adversatur, non sub concluso ex naturali ratione, non sub revelationis specialis auctoritate. Insuper sit ejus-

Digitized by Google

modi vitæ ac morum probus, qui a multitudine dignus credi possit, quem tam summum et Sanctum numen in suam conversationem recipiat, cui nil placuit impuri quidquam; nec id solum propria confessio aut vita sic satis sancte ante acta, aut miracula aliqua, id est *Actiones extraordinariæ* probare poterunt; nam et id magis artificiosis et deceptoribus hominum, mendacibus, hypocritis commune est, qui ex istis rebus commodum aut gloriam aucupantur; nec etiam id attendendum, eo vesaniæ quosdam processisse, ut sponte mortem appeterent, quo contemnere omnia et sincere crederentur, uti varii apud philosophos veteres. Nec etiam credendum peculiaribus eos divinis viribus suffultos fuisse, in eo, quod ex inani imaginatione et vana aureorum montium persuasione propter defectum judicii perpetrarunt. Hi enim nec rem satis judicarunt, nec veri Doctores; quos ut probe discernas, dixi non solum proprium eorum testimonium sufficere, sed et ipsos inter se et alios testes cum ipsis conferre opus est, eosque tum notos et familiares, tum ignotos, tum amicos et inimicos: atque dein collectis omnium testimoniis, tum cujusque Doctoris de se ipso, tum aliorum veritatem rei penetrare. Et si testes ipsi nobis ignoti sint, testes de testibus, et sic porro consulendi erunt. Adjecto insuper examine de sua judicandi facultate; an capax sis, falsum talibus vel aliis circumstantiis, maxime vero similibus involutum, a vero discernere, addita inquisitione, unde eas notas hauseris veritatis dignoscendæ; collato adhuc aliorum judicio, quid hi ex tali demonstratione vel testimonio colligant. Atque hinc colligere licebit, an verus revelationis divinæ voluntatis nuncius sit, qui id præ se fert, et an dictamen ejus presso pede sequendum sit. At, ne hinc in circulum incidamus, omnino cavendum est.

Cumque primarum religionum ea sit natura, ut una aliam præsupponat, ut Mosis Paganismum, Messiæ Ju-

Digitized by Google

daismum, Mahumedis Christianismum, nec semper aut quoad omnia, sed certis solum in partibus posterior priorem rejiciat, quoad reliqua etiam in priori se fundet, ut Messias faciunt et Mahomet; opus erit non solum vel postremam, vel mediam vel priorem, sed omnes et singulas accurate perlustrare, præcipue cum in quavis secta *imposturæ* arguantur, ut veteres a Messia, qui legem corruperint, Christiani a Mahometo, qui corruperint Evangelium. Quoad hos nil mirum, cum et Christianorum Secta altera alteram corrupti textus N. T. arguat; ut constare queat, an et hic, qui imitandus proponitur, veræ religionis ductor sit, et quatenus ii, qui se præsuppositos dicunt, audiendi sint. Nulla enim in examine Secta prætermittenda est, sed omnis conferenda, citra qualecunque præjudicium. Nam, si unica prætermittatur, ea forsan ipsa est, quæ verior est. Ita, qui Mosen sequitur, veritatem secutus erit, etiam secundum Christianos; cæterum in eo solo non debebat subsistere, sed et veritatem Christianæ religionis indagare.

Omnes equidem Doctores secum esse unaquæque Secta asserit, et quælibet se id expertam, et quotidie adhuc experiri, nec dari alios meliores. Adeo ut vel omnibus credendum, quod ridiculum, vel nulli, quod est securius, usque dum vera sit via cognita, ne tamen ulla in collatione prætereatur.

Non obstat quod ut cognoscatur, bis duo esse quatuor, omnes mathematicos congregare. Res enim non est eadem, quia nemo est visus, qui dubitaverit an bis duo quatuor sint, cum e contrario religiones nec in fine, nec in principiis, nec in mediis concordent. Ponamus sic, ignorare me rectam salutis viam, sequor interim Brachmannos vel Alcoranum; nonne Moses et reliqui dicent: Et quid mali tibi a nobis profectum est, quod ita rejiciamur, meliores interim et veriores? Quid respondebimus? Credidi Mahumeto vel Gymno-

Digitized by Google

sophistis, in quorum doctrina natus, educatus sum, et unde intellexi, tuam et sequentem Christianorum Religionem jam dudum abolitam et corruptam esse vel corruptrices esse. Non ne reponent, nescire se quicquam de illis, et illos de vero salutis ductu; quodque sciant, esse, quod corruptores sint, et *impostores*, fictis miraculis et mendaciis populum delinientes. Nec ita simpliciter fidem adhibendam uni hominum vel sectæ, rejectis citra omne vel debitum examen reliquis omnibus. Eodem enim jure dicere Æthiopem, qui non sortitus est de suis terris, non dari alterius quam nigri coloris sub sole homines.

Præterea et id in examine Sectarum reliquarum attendi debet, ut par in omnium inquisitione diligentia adhibeatur, nec altera ingenti opera illustrata, reliquæ vix levi brachio tangantur, statim ob unam vel alteram positionem primo intuitu iniquam visam, aut famæ malos de principe ejus sectæ rumores a tergo rejectis reliquis. Nec enim confestim pro dogmate vel indubitato testimonio habendum, quod vagabundorum primus quisque de adversa religione adseruerit. Eodem nempe jure primitus communi fama et sola nominis recensione, Christiana religio horrori aliis erat, aliis ludibrio: apud hos, quod Asini caput colerent, apud illos, quod Deos suos comederent ac biberent, etc., ut Christianum esse, id demum capitalem DEI et hominum inimicum esse reputaretur: cum tamen ejusmodi narrata vel male intellecta, vel egregia mendacia essent. Quæ inde confirmabantur, partimque orta erant, quod hostes illius religionis vel plane non, vel non recte cum ipsis Christianis, et ex his, scientioribus conferrent, verum primo idiotæ vel desertori, aut inimico ejus crediderint. Cumque ita proposita examinis ratio tantæ difficultatis sit res, quid de infantibus dicemus, quid de fœminis, quid de maxima plebis parte? Exclusi jam erant a securitate de sua reli-

Digitized by Google

gione omnes infantes, et fœminarum maxima pars, cui et ea quoque, quæ clarissime, quam fieri potest, ex principiis alicujus religionis deducuntur, tenebræ sunt. Et ex earum modo vivendi probe conspicis non habere ipsas, nisi perpaucissimas eximas, tam exactam facultatem penetrandi ejusmodi mysteria. Ut nihil de infinitate minuti populi aut rusticorum dicam, quibus alimentorum suorum quæsitio pro summa rationis est; reliqua bona fide vel adsumunt, vel rejiciunt. Ita scilicet minimæ orbis parti superest, quæ omnes religiones ponderet, suam exacte conferat, rationes veritatis vel fraudis, in quibus nempe minutiis decipi posset, probe discernat; sed potior numerus aliorum fidem, ut plurimum rerum sacrarum Professorum, quorum scientia et judicandi in sacris facultas notoria habetur, sequitur.

Idque in quavis religione, quod potissimum faciunt ii, qui legere et scribere nequeunt, aut quod legant non habent. Notandum autem erat quod hic non sufficiat, religionis alicujus Doctores judicio et experientia professa satis accuratis pollere, ut vera a falsis discernere queant; sed et reliquis certo certius et judicio non minus accurato id constare debet, insuper, habere illos verum a falso discernendi non modo facultatem, [sed] et [manifestandi] voluntatem. Certi quippe adprime esse debemus, nec falli nec fallere eum velle, qui ejusmodi scientiam et voluntatem profitetur.

Et qualem hic inter tot diversissimos etiam unius sectæ palmariæ Doctores electionem faciemus? Quando enim socios et collegas intuemur, qui in pluribus sententiis disconveniunt, cæteroquin amicissimi, alteruter dissentiens id faciet propter aliquem defectum, vel quod rem non recte intelligat, atque ita facultate judicandi careat; vel quod cedere nolit, et ita voluntatem vera fatendi non habeat. At, licet hoc in articulis secundariis contingeret, tamen hi suspecti reddun-

Digitized by Google

tur etiam quoad reliqua; in utroque quippe veritas una est, et qui una in parte ab ea, vel ex defectu judicandi, vel ex voluntate depravata recedit, ejus rei etiam in reliquis suspectus, atque id merito, redditur. Quare, ut judicare possis de habilitate vel ingenuitate alicujus Doctoris in religione, primo æque habilis sis, ac ille necesse est, alias enim facillime imponere tibi poterit: et ille præterea, si tibi non omnino sit notus, testimonio aliorum indigebit, et hi rursus aliorum, quod in infinitum tendit, nec solum veritatis, scilicet docuisse talia ipsum, sed et ingenuitatis, citra fraudem id fecisse. Et de testibus ingenuitatis et dictorum itidem ratio omnino habenda erit. Quem vero hic terminum pones? Nec id satis est, apud alios talia jam disputata esse; quam bene etiam id factum sit, videndum. Communes namque demonstrationes, quæ publicantur, nec certæ nec evidentes sunt, et res dubias probant per alias sæpe magis dubias; adeo, ut exemplo eorum, qui circulum currunt, ad terminum semper redeas, a quo currere incepisti.

Ut constet, aliquem vero religionis Doctorem aut Impostorem esse, opus est vel propria nostra experientia, quæ nobis circa III magnos Religionis Judaicæ, Christianæ et Mahomedanæ Principes non contigit, utpote et remotissimos et pridem diu ante nos mortuos; vel aliena, quam si quis nobis communicet, testimonium vocamus. Superest adhuc media via, videlicet cognoscendi aliquem per scripta sua, quam testimonium proprium alicujus de se ipso vocare liceat. Atque ejusmodi quid de Christo non superest. De Mose, an quid supersit, dubitatur. De Mahomede superest Coranus. Testimonia aliorum sunt vel Amicorum vel inimicorum, nec datur inter hoc tertium, secundum tritum illud: Qui non est mecum, contra me est. Quod proprium alicujus de se testimonium attinet, Mahomedes in scriptis suis æque divina sibi sumit et attribuit, quam Mo-

Digitized by Google

ses et alius quivis. Quoad reliqua, amici Mahomedis et Sectatores ejus æque id de se ipso scripserunt, ac Sectatores reliquorum de suis. Inimici reliquorum æque male de ipsis, ac horum amici de isto. De cætero testimonia alicujus de se ipso, ad faciendam fidem indubitatam, nimis fragilia sunt et nullius momenti, nisi ad confundendum forte auditorem incogitantem. Amicorum asserta ejusdem farinæ sunt, quippe qui uno ore idem cum suo loquuntur. Nec inimici contra aliquem audiendi sunt, propter interesse concurrens. Jam vero his non obstantibus, quilibet alicujus ex tribus socius, omne imposturæ adversarii sui fundamentum, et omne veritatis sui principium ex ejusmodi levibus rationibus sumunt, qui non nisi propria gloria, vel amicorum assertis, vel inimicorum obtrectationibus confirmantur. Nihilominus tamen indubie Mahomedes apud Nostrates pro impostore habetur. Sed unde? Non ex proprio, non ex amicorum, sed inimicorum testimonio. Ergo contrario apud Mahometanos pro Sanctissimo Propheta. Sed unde? Ex [propria partim, partim ex] propria potissimum amicorum attestatione. Qui Mosen vel pro impostore, vel pro sancto doctore habent, eodem modo procedunt. Atque adeo æqualis ratio est, tam quoad accusationem, quam delineationem imposturæ in Mahomede atque in reliquis, etsi nihilominus hi pro Sanctis, ille pro nebulone, contra justitiæ debitum haberentur. Scholastico igitur more firmissime sic concluditur:

In quoscunque cadit æqualis ratio, quoad declinationem vel accusationem imposturæ cum Mahomede, eorum relatio in eandem classem cum ipsa justitia.

Atqui ex. gr. in Mosen cadit æqualis ratio, Ergo

Exigenda justitia pariter cum Mahomede est, nec pro impostore habendus.

Minor probatus α. quoad declinationem imposturæ:

Digitized by Google

hanc fieri per superius dicta testimonia, tum Mahomedis de se ipso, tum Mosis de se ipso bene scribentis, tum amicorum cujuslibet de suo principe, atque hinc jure sequi necesse est.

I. Quam vim probandi amici Mosis habent in excusatione ejus, eam vim et Mahomedis amici habere debent ab impostura.

— Atqui vim liberandi per testimonia sua favorabilia [amici Mosis habent], etc. Ergo, etc.

II. Et quam ad hunc finem habent libri Mosis, eandem quoque habebit Coranus.

Atqui. Ergo.

Adde et hoc, quod Muselmanni ex ipsis N. T. libris (quamvis secundum ipsos quoad reliqua multum corruptis) varia etiam pro suo Mahomede argumenta desumant; et præcipue prædicationem illam Christi de futuro paracleto tunc venisse volunt, et corruptionem Christianorum [detexisse], novumque fœdus instituisse. Et licet Coranus accusetur alias multarum ineptiarum et fabulosarum, immo impiarum relationum, hæc tamen omnia sensu spirituali vel aliis modis explicari et [leniri] posse, cum quoad residua nil nisi profundam sanctitatem et exactam morum regulam, potissimum autem sobrietatem et abstinentiam a vino inculcent. Et quod objici solet, vina esse dona Dei, responsionem accipere posse, talia etiam esse venena, nec tamen haurienda. Quod [additur] insuper consuetum, quasi Coranus nimiam carnalitatem spiret, et vitam æternam (carnalibus) corporeis voluptatibus impleat, concessa præterea tam indistincte polygamia; tanti non esse, ut destruere eam possit, cum et [Moses] polygamiam concesserit, et in N. T. vita æterna convivia admittat, e. g.: Accumbetis cum Abrahamo, Isaaco, etc. Item non gustabo vinum, nisi in regno patris mei. De Cantico Salomonis nihil esse, quod addatur, quippe ista omnia [bono]

Digitized by Google

et spirituali sensu explicata, nil mali continere dicuntur, uti [et] hoc pacto dictus Coranus. Et si contra verba Corani nimis rigorosi sumus, contra Mosis et aliorum scripta eodem rigore uti debemus. Quæ autem pro declinanda impostura ex ipso Mose argumenta exponuntur, ea non videntur justi et necessarii ponderis.

I. Commercia Mosis divina nituntur proprio ipsius vel amicorum testimonio, nec proinde amplius quid valere possunt, quam similia argumenta Muselmannorum de colloquio Mahomedis cum Gabriele : et quod majus est, hæc Mosis commercia ex ipso Mose (si omnia Mosis sunt, quæ vulgo feruntur esse) suspicionem imposturæ accipere, uti infra dicendum.

II. Sanctimoniam vero ipsius non esse facile adsequendam, nemo facile vel ad minimum jure dicere poterit, cui summa et gravissima Mosis crimina cognita sint. Talia autem sunt.

a) Latrocinium, quod non nisi amici ejus excusaverint; sed hos non esse justos rerum censores, nec officere locum favorabilem *Lucæ* in Actis Apostolorum, nam et de hujus testis ingenuitate et veracitate litem superesse.

b) [Suscitationem] rebellionis; nam eam a Deo ortam esse non probari, immo contrarium liquere posse, quod is alibi citetur interdicere resistentiam contra Tyrannos.

c) Bella, ut ut vocentur, contra præceptum ipsius Mosis V et VII, cædes, violentas rapinas, etc., eodem pacto, atque Pontifex in Indiis, vel Mahomed in suis finibus specioso Dei titulo abusi, suis ditionibus veteres possessores ejecerunt. Moses occidebat plurimos; atque [internecionem] dabat, ut sibi et suis securitatem assereret.

Digitized by Google

d) Doctrinam de ablatione rerum alienarum sub simulatione mutui.

e) Obligationem erga Deum, qua Moses volebat mori æternum pro populo suo, utpote quæ petitio a Deo desideret talia, quæ essentiam ejus destruunt. Vid. Exod., XXXII, 31, 32.

f) Neglectum præcepti divini de [Circumcisione], Exod., IV, 24, 25, 26. Et tandem

g) Primarium Mosis vitium, summam et crassam incredulitatem ejus, qui tanta miracula vi Dei perpetrasse legitur, et tamen propter lubricam suam fidem, ab ipso Deo graviter et cum comminatione pœnæ redargui. Vid. Numer. XX, 12.

Quantum ad probationem alterius argumenti scilicet accusationem *imposturæ* attinet, dici potest : Mahomedem esse *impostorem*, nobis non constat experientia propria, ut supra monitum, sed testimonio non amicorum suorum sed inimicorum. Tales autem sunt omnes non-Mahomedani ob dictum : Qui non est mecum, etc. Atqui hinc inde concluditur :

Quamcunque vim testimonium inimicorum in causa unius habet, illam etiam habere debet in causa alterius. Alias erimus iniqui, unum ex testimonio inimicorum condemnando, alterum non : quo facto omnis justitia corruet.

Atqui testimonium inimicorum in causa Mahomedis hanc vim habet, ut Mahomed pro *impostore* habeatur. Ergo, etc.

Dico ulterius non solum suspiciones de *impostura* Mosis ex alienis, sed et ex domesticis argumentis peti posse : quo ipso tam per proprium quam per alienum successorum tamen suorum, testimonium argui posset. Quamvis etiam adhuc lis supersit :

I. an libri, qui dicuntur Mosis esse, sint ejusdem,

Digitized by Google

II. vel compilatorum,
III. vel Esdræ in specie; et
IV. An Samaritana, an
V. genuina hebraica lingua scripti? Et si hoc non sit, an
VI. Lingua ista a nobis intelligi possit. Quæ omnia multis impugnari possent, et præcipue demonstrari potest per priora capita Geneseos, linguam istam a nobis recte explicari non posse. Nolle me tamen istis occupari profiteor, sed κατ' ἄνθρωπον argumentari volo.

1. A testimonio Mosis proprio, et quidem

α) De vita sua et moribus, quam supra expendimus, quæque si Mahomedi (propter vim bellicam præ primis contra innocentes adhibitam) aliquantum æquipollet, nec in reliquis omnino abludere videtur.

β) De auctoritate doctrinæ suæ. Atque huc pertinent superius de commerciis Mosis divinis monita, de quibus ille quidem gloriatur, sed, ut videtur, nimis liberaliter.

Quicunque enim tale commercium cum Deo venditat, quale esse nequit, illius commercium suspectum jure est,

Atqui Moses. Ergo.

Probatur, quia gloriatur, se vidisse id, de quo in V. et N. T. postea sæpius dicitur, quod oculus nullus viderit, scilicet, ut loqui amant, Deum a facie ad faciem. *Exod.*, XXXII, 11; *Numer.*, XII, 8.

Sic vidit Deum 1) in sua propria forma, non sub imagine vel in somnio. 2) A facie ad faciem, ut amicus amicum, cum os contra os loquitur. Quæcunque autem visio. 1) Est talis, qualis amicorum a facie ad faciem, ore ad os colloquentium. 2) Qualis dicitur beatorum in altera vita, illa proprie dicta et præcisa Dei visio est: Atqui Moses, Ergo, etc.

Digitized by Google

Minor probatur ex locis supra adductis et dicto Apostoli : tunc vero de facie ad faciem, etc., eademque est oppositio in locis Mosis, atque in Apostoli loco. Et tamen certissimum est apud Christianos, Deum neminem unquam videre in hac vita posse. Atque insuper *Exod.*, XXXIII, 20, expresse additur : Faciem meam videre non poteritis. Hæc verba Deus Mosi objicit, atque expresse contradicunt locis prioribus allegatis ut adeo aliter hæc excusari non possint, quam si dicas hæc ab inconsiderato compilatore addita esse, quo ipso totum illud dubium reddetur.

γ) De doctrina ipsa Mosis, quod sit vel legalis, vel evangelica, inter leges quas brevitatis causa non jam omnes perstringere licet. Eminet Decalogus, qui speciali Dei opus et pactum in monte Horeb vocatur.

Ceterum prius a Mose excogitatus videtur, quam a Deo scriptus, quia hæc præcepta in re ipsa non spirant perfectionem Dei. Cum 1) aut superflua sint, scilicet tria illa posteriora, argumento dictorum Christi Matth. V. jam ad priora pertinentia, et 9 a 10 non est dividendum, vel et dividendum, item erit X: 2) aut sunt defectuosa : nam ubi non concupisces habere Deos alienos, non concupisces maledicere Deo, non concupisces Sabbatha violare, non concupisces lædere parentes et similia? Et an ne præsumendum Deum minores concupiscentias de violatione domus, agri, vel bonorum proximi prohibiturum in specie, et tam singulari et extraordinario ordine, non vero majores? Doctrinam Mosis evangelicam, quod attinet, [ipsam] satis lubricam et fragilem notam venturi magni Prophetæ vel Messiæ statuit Deut. XVIII, 21. 22. quia hæc nota suspendit fidem prophetiæ ad magnum tempus. Sequitur vi hujus dicti Christum vaticinatum excidium Hierosolymitanum, hactenus non haberi debere pro propheta genuino, quatenus hoc nondum

Digitized by Google

impletum esset (neque Danielem, antequam ejus impleta sunt vaticinia). Atque adeo, qui a tempore Christi ad excidium usque interea temporis Judæi vixerunt, eos non posse inculpari, quod in eum non crediderint, cum tamen et Paulus iis anathema dicat, qui Christo non adhæserint ante excidium.

Quæcunque ergo nota ad longum tempus relinquit libertatem securam credendi in Messiam, vel non credendi, illa a Deo proficisci non potuit, sed merito suspecta habetur. Atqui data nota, etc. Ergo, etc.

Non obstat, quæ dicuntur de impletis aliis vaticiniis. Nam hæc est illa specialissima et genuina magni illius Prophetæ nota, ut impleantur ea, quæ prædixerit. Unde per rerum naturam ante pro tali propheta haberi non potuit.

Alterum absurdum, quod ex hoc loco sequi videtur, est sequens: quod hæc nota, quæ tamen omnium Prophetarum divinum criterium esse debebat, in quibusdam Prophetis, scilicet indefinite [aliquid prædicentibus, vel definite] quidem, sed per verba moralem latitudinem admittentia (qualia sunt: mox, cito, propinque, etc.) plane non possit ulla ratione locum invenire, e. g. prædixerunt multi diem universi extremum, et Petrus instare diem illum ait, ergo hactenus, donec advenerit, pro vero propheta haberi non poterit. Ita enim expresse requirit Moses loco citato.

δ) De historiis Mosis. Quod si Coranus arguatur multarum fabularum, sane in Genesi multa aderint curioso lectori suspicionem motura. Uti creatio hominis ex gleba terræ, inspiratio halitus, Eva ex costa viri facta, serpentes locuti et seducentes homines sapientissimos, et quos non latebat serpentem habitari a patre mendacii, pomi esus capitalis toti orbi [quod] unum ex attributis Dei (quæ tamen identificantur cum ejus essentia) scilicet clementiam faciat finitam, uti

Digitized by Google

restitutio lapsorum faciet iram Dei, et sic ipsum Deum finitum; ira enim Dei est ipse Deus; homines 800 et 900 annorum, iter bestiarum in arca Noæ, turris Babelis, confusio linguarum, etc. Hæc et mille alia [inspicienti] libertino, non possunt non [videri] similia fabulis, Rabbinorum potissimum, quia et gens Judaica ad fabulas pronissima est: nec omnino disconvenientia loqui *Ovidios*, [*Vedas*] *Sinensium*, et *Indorum Bramines*, qui pulchram filiam, ex ovo natam mundum peperisse et similia fabulantur. In specie autem Moses impingere videtur, quod Deum sibi contradicentem stiterit: scilicet omnia bona erant, et tamen non erat bonum, Adamum esse solum. Unde sequitur, quod aliquid extra Adamum fuerit, quod non erat bonum, atque adeo bonitati Adami nocere poterat, quum tamen et ipsa solitudo Adæ esset opus Dei, quia ille non solum essentiarum, sed et qualitatum bonitatem creaverat; bona enim erant omnia in ea qualitate, in qua Deus ea creaverat.

Argumentor

Quicquid a Deo est concreatum opus, id non potest non esse bonum,

Atqui solitudo Adami, etc Ergo, etc.

I) Qui studium genealogiarum V. T. affectant, multas difficultates in Mose inveniunt. Jam non omnes proponemus: hoc unico saltem exempto, quod Paulus, I Tim. 1, 4, docuerit, genealogias esse inutiles, et earum studium infructuosum, immo cavendum. Cui ergo usui tot actu distinctæ, immo toties repetitæ Mosis genealogiæ? et suspicionis singulare exemplum ad minimum corruptelæ vel compilatorum inadvertentiæ, in uxoribus Esavi et earum diversa enarratione adesse.

Digitized by Google

UXORES ESAVI.

Genes. XXVI, 34.	Genes. XXVIII. 9.	Genes. XXXVI. 2.
JUDITH, filia Berith Hethitæ. BASMATH, filia Elon Hethitæ.	MAHALAAD, filia Ismaelis, soror Nabajoth, quæ ultra duas priores illis additur.	ADA, filia Elon Hethitæ. AHALIBAMA, c. l. BASMATH, filia Ismaelis, soror Nabajoth.

Quod ADA est Genes. XXXVI., id BASMATH dicitur Genes. XXVI., scilicet filia Elonis Hethitæ; et quod BASMATH est Genes. XXXVI., id MAHALAAD dicitur Genes. XXVIII., scilicet soror Nabajoth : cum tamen Mahalaad loco dicto Genes. XXVIII. dicatur esse ducta post Juditham et Basmatham Genes. XXVI. præcedenti nominatas. Harum conciliationem nondum video; atque hæc et similia augent suspicionem, scripta Mosis, quæ habemus, a compilatoribus esse constructa, et quondam in scribendo errores irrepsisse.

Ultimum tandem, quod in Mose argui potest, est nimia illa tautologia et inutilis repetitio, eaque semper variata, quasi ex diversis autoribus diversa loca congesta sint.

II) Ut et aliorum testimonio Moses suspicione arguatur, nec inimicorum tantum, sed et eorum qui se ejus successores et asseclas aperte professi sunt. Atque ea esse

1) Petri, Act. XV, 10, leges Mosis jugum insupportabile vocantis, atque proin aut Deus erit tyrannus, quod absit, aut Petrus loquitur falsa, aut leges Mosis non sunt divinæ.

2) Pauli semper de legibus Mosis abjecte loquentis, quod non faceret, si eas pro divinis haberet. Sic, Gal. IV. eas vocat :

Digitized by Google

a) Captivitatem, v. 3, 4. Quis autem leges Dei ita vocaverit?

b) Miserabilia præcepta, v. 9.

c) V. 30. Scribit: Abige ancillam cum filio suo Hagar. Ancilla est testamentum de Monte Sinai, quod est lex Mosis, secundum v. 24. Quis autem toleraret istam locutionem : Expelle legem Dei una cum filiis suis et sectatoribus; quamvis ipse Paulus, quæ hic et capite sequenti Gal. v. 2, 3, asserit, non servet Timotheum circum ducendo, Act. XVI. 2.

d) Legem litteram mortuam vocat, et quæ non alia supersunt prædicata II Cor. III. 6, 10 seq. Item quod non habeat claritatem dignam æstimatu, v. 10.

Quis hæc de sanctissima Dei lege diceret, si æque divina ac est Evangelium, æqualem claritatem habere debet, etc.?

Testimonia eorum, qui extra Ecclesiam Judaicam vel Christianam sunt.

TANTVM!

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES[1].

SENTIMENTS SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS.

Il y a longtemps qu'on dispute s'il y a eu véritablement un livre imprimé sous le titre: *De tribus Impostoribus*.

M. de la Monnoye, informé qu'un savant d'Allemagne (2) voulait publier une dissertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un livre imprimé, *De tribus Impostoribus*, écrivit à un de ses amis une lettre pour établir le contraire: cette lettre fut communiquée par M. Bayle à M. Basnage de Bauval, qui en donna, au mois de février 1694, un extrait dans son Histoire des ouvrages des savants. Postérieurement, M. de la Monnoye a fait sur cette matière une plus ample dissertation dans une lettre de Paris, du 16 juin 1712, à M. le Président Bouhier, dans laquelle il assure qu'on trouvera en petit l'histoire presque complète de ce fameux livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet écrit à l'empereur *Frédéric I*. Cette fausse impu-

---

(1) A l'exception de la dernière, les pièces justificatives suivantes sont celles qui se trouvent ajoutées à diverses éditions du *Traité* (en français) *des trois imposteurs*, livre qui, comme nous l'avons fait remarquer dans notre *Notice*, n'est nullement la traduction du *De tribus impostoribus*.

(2) Daniel-George Morhof, mort le 30 juin 1691, sans avoir tenu parole.

Digitized by Google

tation vient d'un endroit de Grotius dans son appendice du traité *de Antichristo*, dont voici les termes :

Librum de tribus impostoribus absit ut Papæ tribuam aut Papæ oppugnatoribus; jam olim inimici Frederici Barbarossæ Imperatoris famam sparserant libri talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab eo tempore, nemo est qui viderit; quare fabulam esse arbitror. C'est Colomiez qui rapporte cette citation, p. 28 de ses *Mélanges historiques*. Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il : 1° ce ne fut pas *Frédéric I*, ou *Barberousse* qu'on faisait auteur de ce livre, mais *Frédéric II*, son petit-fils, comme il paraît par les Épîtres de *Pierre des Vignes*, son secrétaire et son chancelier, et par *Mathieu Paris*, qui rapportent qu'il fut accusé d'avoir dit que *le monde avait été séduit par trois imposteurs*, et non pas d'avoir composé un livre sous ce titre. Mais cet empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille chose. Il détesta le blasphème qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce : ainsi c'est à tort que *Lipse* et d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir assez examiné ses défenses.

Averroës, près d'un siècle auparavant, s'était moqué des trois religions, et avait dit que (1) *la religion judaïque était une loi d'enfants, la chrétienne une loi d'impossibilité, et la mahométane une loi de pourceaux.*

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans *Thomas de Catimpré* qu'un maître *Simon de Tournay* disait que *trois séducteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, avaient infatué de leur doctrine le genre humain.* C'est apparemment ce maître *Simon de Tournay* dont *Mathieu Paris* conte une autre impiété, et le même que *Polydore Virgile* appelle *de Turwai*, noms l'un et l'autre corrompus.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de M. l'abbé *Colbert*, que le roi a acquis en 1732, il s'en trouve

(1) Apud Nevizanum 1, Sylvæ nupt. 2, n° 121.

Digitized by Google

un numéroté 2071, qui est d'*Alvare Pelage*, cordelier espagnol, évêque de Salves et Algarve, connu par ses livres *de Planctu Ecclesiæ*, qui rapporte qu'un nommé *Scotus*, cordelier et jacobin, détenu prisonnier à Lisbonne pour plusieurs impiétés, avait traité également d'imposteurs Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, disant que le premier avait trompé les Juifs, le second les chrétiens, et le troisième les Sarrasins. *Disseminavit iste impius hæreticus in Hispaniâ* (ce sont les termes d'*Alvare Pelage*), *quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet Moises qui deceperat Judæos, et Christus qui deceperat christianos et Mahometus qui decepit Sarracenos.*

Le bon *Gabriel Barlette*, dans un sermon de *St-André*, fait dire à *Porphyre* ce qui suit : *Et sic falsa est Porphyrii sententia, qui dixit tres fuisse garrulatores qui totum mundum ad se converterunt; primus fuit Moises in populo judaico, secundus Mahometus, tertius Christus.* Belle chronologie, qui met Jésus-Christ et Porphyre après Mahomet !

Les manuscrits du Vatican, cités par *Odoric Rainoldo*, tome 19 des Annales ecclésiastiques, font mention d'un *Jeannin de Solcia*, chanoine de Bergame, docteur en droit civil et canon, nommé en latin dans le décret de Pie II *Javinus de Solcia*, condamné le 14 novembre 1459, pour avoir soutenu cette impiété que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet avaient gouverné le monde à leur fantaisie, *mundum pro suarum libitò voluntatum rexisse.* Jean-Louis *Vivaldo de Mondovi*, qui écrivait en 1506, et dont on a entre autres ouvrages un traité *De duodecim persecutionibus Ecclesiæ Dei*, dit, au chapitre de la sixième persécution, qu'il y a des gens qui osent mettre en question lequel des trois législateurs a été le plus suivi, Jésus-Christ, Moïse ou Mahomet : *Qui in quæstionem vertere præsumunt, dicentes : Quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moises, an Mahometus ?*

Herman Ristwyk, Hollandais, brûlé à la Haye en 1512, se moquait de la religion juive et de la chrétienne : on ne dit pas qu'il parlât de la mahométane ; mais

Digitized by Google

un homme, qui traitait Moïse et Jésus-Christ d'imposteurs, pouvait-il avoir meilleure opinion de Mahomet?

On doit penser de même de l'auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genève, parmi les papiers du nommé *Gruet*. Un Italien, nommé *Fausto da Longiano*, avait entrepris un ouvrage qu'il intitulait *le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendait pas moins que de détruire toutes les religions. « J'ai, dit-il, commencé un autre ou-« vrage intitulé *le Temple de la Vérité*, dessein bi-« zarre que peut-être je diviserai en trente livres : on « y verra la destruction de toutes les sectes, de la « juive, de la chrétienne, de la mahométane, et des « autres religions, à prendre toutes ces choses dans « leur premier principe. » Mais parmi les lettres de l'*Arétin* à ce *Fausto*, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné ; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, et quand il l'aurait été, et qu'il aurait paru, il serait différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction allemande, imprimée in-folio, dont il reste encore des exemplaires dans les bibliothèques d'Allemagne. *Claude Beauregard*, en latin *Berigardus*, professeur en philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise, et enfin à Padoue, cite ou désigne un passage du livre *des trois Imposteurs*, où les miracles que Moïse fit en Égypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des magiciens de Pharaon. *Giordan Brun*, brûlé à Rome le 17 février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais parce que *Beauregard* et *Brun* ont avancé de pareilles rêveries, et ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre *des trois Imposteurs*, est-ce une preuve sûre qu'ils aient lu ce livre? Ils l'auraient sans doute mieux fait connaître, et auraient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume et en quel lieu.

Tentzelius, sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire, fait la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers ; et voulant prouver au troisième chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les reli-

Digitized by Google

gions, il cite pour exemple Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. *Struvius*, après *Tentzelius*, rapporte le même détail, et, n'y trouvant rien que la fiction ne puisse inventer, ne paraît pas plus disposé à croire à l'existence du livre.

Le journaliste de Leipsic, dans ses *Acta eruditorum* du mois de janvier 1709, p. 36 et 37, produit cet extrait d'une lettre dont voici le sens: *Étant en Saxe, j'ai vu le livre des trois Imposteurs dans le cabinet de M***. C'est un volume in-8° latin, sans marque, ni du nom de l'imprimeur, ni du temps de l'impression, laquelle, à en juger par le caractère, paraissait avoir été faite en Allemagne; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier; le maître du livre, homme d'une piété délicate, ne voulut jamais y consentir, et j'ai même su qu'un célèbre professeur de Wirtemberg lui en avait offert une grosse somme. Étant allé peu de temps après à Nuremberg, comme je m'y entretenais un jour de ce livre avec M.* ANDRÉ MYLHDORF, *homme respectable par son âge et par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avait lu, et que c'était M.* WLFER, *ministre, qui le lui avait prêté; sur quoi de la manière dont il me détaillait la chose, je jugeai que c'était un exemplaire tout semblable au précédent; d'où je concluais qu'indubitablement c'était le livre en question; tout autre qui ne sera pas in-8°, ni d'aussi ancienne impression, ne pouvant être le véritable.* L'auteur de ce livre aurait pu et dû donner plus d'éclaircissement; car il ne suffit pas de dire j'ai vu, il faut faire voir et démontrer qu'on a vu, autrement cela n'est pas plus authentique qu'un ouï-dire; à quoi il faut réduire tous les auteurs, dont il est jusqu'ici fait mention dans cette dissertation.

Le premier, qui ait parlé du livre comme existant en 1543, est *Guillaume Postel* dans son traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des luthériens ou des évangélistes, qu'il nomme *Anévangélistes*, et qu'il entreprend de rendre tout à fait odieux, en voulant faire voir que le luthéranisme conduit droit à l'athéisme : il en rapporte pour preuve trois

Digitized by Google

ou quatre livres composés, selon lui, par des athées, qu'il dit avoir été des premiers sectateurs du prétendu nouvel évangile. *Id arguit nefarius tractatus Villanovani De tribus Prophetis, Cymbalum mundi, Pantagruelus, et Novæ insulæ, quorum autores erant anevangelistarum antesignani.* Ce *Villanovanus,* que *Postel* dit auteur du livre *des trois Imposteurs,* est *Michel Servet,* fils d'un notaire, qui, étant né en 1509, à Villanueva en Aragon, a pris le nom de *Villanovanus* dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par *Hugues de la Porte,* et prenait en France le nom de *Villeneuve,* sous lequel on lui fit son procès après avoir fait imprimer en 1553, à Vienne en Dauphiné, la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio,* un livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler; mais dans tous les catalogues des livres de *Servet*, on ne trouve point le livre *De tribus Impostoribus.* Ni *Calvin,* ni *Bèze,* ni *Alexandre Morus,* ni aucun autre défenseur du parti huguenot qui ont écrit contre *Servet,* et qui avaient intérêt de justifier son supplice, et de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avait accusé. *Postel,* ex-jésuite, est le premier qui sans autorité l'a fait.

Florimond de Rémond, conseiller au parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici ses termes : « *Jacques Curio,* en sa Chro-
« nologie de l'an 1556, dit que le Palatinat se rem-
« plissait de tels moqueurs de religion, nommés *Lu-*
« *cianistes,* gens qui tiennent pour fables les livres
« saints, surtout du grand législateur de Dieu, Moïse :
« n'a-t-on pas vu un livre forgé en Allemagne, quoi-
« que imprimé ailleurs, au même temps que l'hérésie
« jouait aussi son personnage, qui semait cette doc-
« trine, portant ce titre *Des trois Imposteurs,* etc., se
« moquant des trois religions, qui seules reconnais-
« saient le vrai Dieu, la juive, la chrétienne et la
« mahométane? ce seul titre montrait quel était le
« siècle de sa naissance qui osait produire un livre si
« impie. Je n'en eusse pas fait mention si *Osius* et *Gé-*

Digitized by Google

« *nébrard* avant moi n'en eussent parlé. Il me sou-
« vient qu'en mon enfance j'en vis l'exemplaire au
« collége de Presle entre les mains de *Ramus*, homme
« assez remarquable par son haut et éminent savoir,
« qui embrouilla son esprit parmi plusieurs recherches
« des secrets de la religion qu'il maniait avec la phi-
« losophie. On faisait passer ce méchant livre de main
« en main parmi les plus doctes désireux de le voir. »
O aveugle curiosité! Tout le monde connaît *Florimond de Rémond* pour un auteur sans conséquence, dont on disait communément trois choses mémorables : *Ædificabat sine pecunia, judicabat sine conscientia, scribebat sine scientia.* On sait même qu'il prêtait souvent son nom au *P. Richeaume*, jésuite, qui (son nom étant fort odieux aux protestants), se cachait sous celui du conseiller de Bordeaux. Mais si *Osius* et *Génébrard* en parlaient aussi formellement que *Florimond de Rémond*, il y aurait de quoi balancer : voici ce que *Génébrard* en dit dans la page 39 de sa réponse à *Lambert Danau*, imprimée in-8, à Paris, en 1581 : *Non Blandratum, non Alciatum, non Ochinum, ad mahometismum impulerunt : non Valleum ad atheismi professionem induxerunt : non alium quemdam ad spargendum libellum De tribus Impostoribus quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moïses et Mahometes, pellexerunt.* Mais est-ce assez spécifier ce livre impie, et Génébrard dit-il l'avoir vu? Et serait-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus et de plus véritables connaissances, s'il avait véritablement existé? On sait combien de menteries se sont débitées dans tous les temps sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, et même cité les lieux où ils leur avaient été communiqués.

On a voulu dire que le livre *des trois Imposteurs* était dans la bibliothèque de *M. Salvius*, plénipotentiaire de Suède à Munster; que la reine *Christine* n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivait, aussitôt qu'elle avait su sa mort, avait envoyé *M. Bourdelot*, son premier médecin, prier la veuve de satisfaire sa curiosité, mais qu'elle avait répondu que le

Digitized by Google

malade, saisi de remords de conscience, la veille de sa mort, avait dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à peu près en même temps que *Christine* faisait chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de *Bodin*, manuscrit alors fort rare : après une longue quête elle parvint enfin à le trouver; mais, quelque passion qu'elle eût de voir le livre *De tribus Impostoribus*, quelque recherche qu'elle en eût fait faire dans toutes les bibliothèques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existait pas? Sans quoi les soins de la reine *Christine* auraient infailliblement découvert ce livre que *Postel* annonce avoir paru en 1543, et *Florimond de Rémond*, en 1556. D'autres, dans la suite, ont assigné d'autres époques.

En 1654, *Jean-Baptiste Morin*, médecin célèbre et mathématicien, écrivit une lettre sous le nom de *Vincent Panurge*, qu'il s'adressa à lui-même. *Vincentii Panurgii epistola de tribus impostoribus, ad clarissimum virum Joannem-Baptistam Morinum medicum.* Les trois imposteurs dont il veut parler sont *Gassendi*, *Naudé* et *Bernier*, qu'il veut rendre odieux par ce titre. *Chrétien Kortholt*, en 1680, a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre contre *Herbert*, *Hobbes* et *Spinosa*, et a dit dans sa préface qu'on avait vu le traité véritable *des trois Imposteurs* entre les mains d'un libraire de Bâle : tel a été l'abus qu'on a fait de ce titre contre des adversaires, et par où on a imposé à la crédulité des demi-savants, qui, sans examiner, sont les dupes du premier coup d'œil. Car, serait-il possible, si ce livre avait existé véritablement, qu'on ne l'eût réfuté, comme on a fait le livre des Préadamistes de *M. de la Peyrère*, et les écrits de *Spinosa*, l'ouvrage même de *Bodin?* Le *Colloquium heptaplomeres*, quoique manuscrit, a été réfuté. Le livre *De tribus Impostoribus* méritait-il plus de grâce? D'où vient qu'il n'a point été censuré et mis à l'index? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau? Les livres contre les bonnes mœurs se tolèrent quelquefois, mais ceux qui attaquent aussi fortement le fond de la religion, ne demeurent jamais impunis.

Digitized by Google

Florimond de Rémond, qui dit avoir vu le livre, a affecté de dire qu'il était alors enfant, âge propre à écrire les Contes des fées; il cite *Ramus* qui était mort il y avait trente ans, et ne pouvait plus le convaincre de mensonge; il cite *Osius et Génébrard,* mais en termes vagues, sans spécifier l'endroit de leurs œuvres. Il dit qu'on faisait passer de main en main ce livre, qu'on aurait plutôt dû enfermer et tenir sous la clef.

On peut encore opposer ce passage de *Thomas Browne,* dont voici les mots, partie 1re, section 19 de son livre intitulé *Religio medici,* traduit de l'anglais en latin *par Jean Merrivheater: Monstrum illud hominis, diis inferis a secretis scelus, nefarii illius tractatus de tribus Impostoribus author quantumvis ab omni religione alienus, adeo ut nec judæus, nec turca, nec christianus fuerit, plane tamen atheus non erat.* D'où on inférera qu'il fallait qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais *Browne* ne parle de la sorte que parce que *Bernardin Ochin*, qui, selon lui, comme il le marque par un astérisque, était auteur de ce livre, était plutôt déiste qu'athée, et que tout déiste, avec de l'esprit et peu de littérature, est capable de concevoir et d'exécuter un pareil dessein. *Moltkius*, dans sa note sur cet endroit de *Browne*, n'assure pas, et avec raison, que ce livre fût d'*Ochin*, car on veut que ce livre ait été composé en latin, et *Ochin* n'a jamais écrit qu'en italien; de plus, s'il avait été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis, qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses dialogues touchant la Trinité et touchant la polygamie, ne lui aurait pas pardonné *Des trois Imposteurs.* Mais comment accorder *Browne* et *Génébrard,* qui traitent *Ochin* de mahométan, et qui disent qu'il n'était sectateur ni de Moïse, ni de Jésus-Christ, ni de Mahomet? Que de contradictions!

Naudé, par une ridicule méprise, croyait ce traité des trois Imposteurs d'*Arnauld de Villeneuve*, écrivain grossier et barbare; et *Ernstius* déclare avoir ouï dire, étant à Rome, à *Campanelle* que c'était l'ouvrage de *Muret,* écrivain très-poli et très-latin, postérieur

Digitized by Google

de plus de deux siècles à *Arnauld de Villeneuve ;* mais il faut qu'*Ernstius* se trompe et que *Campanelle* ait varié, car dans la préface de son *Atheismus triumphatus*, et plus expressément encore dans sa question de *gentilismo non retinendo*, il dit que c'est d'Allemagne que l'ouvrage était parti : ou il faudra supposer qu'il n'y avait que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la composition était de *Muret ;* ce qui sera entièrement opposé à ce que *Florimond de Rémond* a dit ci-dessus, que le livre avait été forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs ; mais *Muret* a été accusé à faux, et ne doit pas avoir besoin d'apologie. On a jugé de sa religion par ses mœurs. Les huguenots, fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine il l'avait depuis quittée sans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occasion : *Bèze*, dans son Histoire ecclésiastique, lui a reproché deux crimes, dont le second est l'athéisme. *Joseph Scaliger*, piqué contre lui (1) pour une bagatelle d'érudition, ne lui a pas fait plus de justice. *Muret*, a-t-il dit malicieusement, serait le meilleur chrétien du monde s'il croyait en Dieu aussi bien qu'il persuaderait qu'il y faut croire : de là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre *Muret*, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie ; on s'est avisé de le noircir cinquante ans après sa mort, d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés et duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fut jamais atteint.

Des compilateurs idiots qui n'ont nulle teinture de critique, ont enveloppé dans la même accusation le premier que la moindre apparence leur a offert ; un *Etienne Dolet*, d'Orléans, un *François Pucci*, de Florence, un *Jean Milton*, de Londres, un *Merula*, faux mahométan ; on y a même mêlé *Pierre Arétin*, sans considérer qu'il était fort ignorant, sans étude, sans lettres, et ne savait que sa langue naturelle, parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un écrivain très-

(1) Voyez à ce sujet le Dictionnaire de Bayle, art. *Trabea*.

Digitized by Google

hardi et très-licencieux, et on s'est avisé de le faire auteur de se livre. Par la même raison on accuse *Pogge* et d'autres; on remonte jusqu'à *Boccace*, sans doute à cause du troisième conte de son Décaméron, où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblants, de laquelle il fait une très-dangereuse application à la religion juive, à la chrétienne et à la mahométane, comme s'il voulait insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié *Machiavel* et *Rabelais* que *Deckér* nomme; et le Hollandais qui a traduit en français le livre de la Religion du médecin de *Browne*, dans ses notes sur le chapitre 20, outre *Machiavel*, nomme encore *Érasme*.

Avec moins d'extravagance, on pourrait y mêler et *Pomponace* et *Cardan*. *Pomponace*, chap. 14 de son traité de l'Immortalité de l'âme, raisonnant en pur philosophe et faisant abstraction de la croyance catholique, à laquelle solennellement à la fin de ses livres il proteste de se soumettre, a osé dire que la doctrine de l'immortalité de l'âme avait été introduite par tous les fondateurs de religion pour contenir les peuples dans le devoir; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, était dupe; parce que je suppose, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois religions, celle de Jésus-Christ, celle de Moïse et celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout le monde est trompé: raisonnement scandaleux et qui, nonobstant toutes les précautions de *Pomponace*, a donné lieu à *Jacques Charpentier* de s'écrier: *Quid vel hac sola dubitatione in Christiana schola cogitari potest perniciosius?* *Cardan* fait encore pis dans le onzième de ses livres de la *Subtilité*; il compare entre elles succinctement les quatre religions générales, et, après les avoir fait disputer l'une contre l'autre, sans qu'il se déclare pour aucune, il finit brusquement de cette sorte, *His igitur arbitrio victoriæ relictis;* ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire, paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris

Digitized by Google

très-aigrement trois ans après par *Jules Scaliger*, à cause du sens terrible qu'elles renfermaient et de l'indifférence qu'elles marquaient de la part de *Cardan*, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvait remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes.

Dans le dernier article du *Naudæana*, qui est une rapsodie de bévues et de faussetés, il y a quelques recherches confuses touchant le livre *Des trois Imposteurs*. Il y est dit que *Ramus* l'attribuait à *Postel*, ce qui ne se trouve nulle part dans les écrits de *Ramus*; quoique *Postel* eût d'étranges visions, et que *HenriEtienne* dépose lui avoir ouï dire que des trois religions, la juive, la chrétienne et la mahométane, on pourrait en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la mission de Moïse, ni la divinité de Jésus-Christ, et n'a pas même osé soutenir en termes précis que cette religieuse hospitalière vénitienne, qu'il appelait sa mère *Jeanne*, serait la rédemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avait été rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme *animus* était la partie masculine, *anima* la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mère *Jeanne* réparerait la féminine, comme Jésus-Christ avait réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravangance fut imprimé *in*-16 à Paris l'an 1553, sous le titre *des Trois merveilleuses Victoires des femmes*, et n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément; et l'on verrait de même celui qu'il aurait publié *des trois Imposteurs*, s'il était vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en était si éloigné, que dès l'an 1543 il déclara hautement que l'ouvrage était de *Michel Servet*, et ne se fit aucun scrupule pour se venger des huguenots, ses calomniateurs, de leur imposer, dans une lettre qu'il écrivit à *Masius* l'an 1563, d'avoir eux-mêmes fait imprimer ce livre à Caen, *nefarium illud trium Impostorum commentum seu liber contra Christum, Moïsem et Mahometem Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvini se addictissimos profitentur typis excusus est* : au même chapitre du *Nau-*

Digitized by Google

dæana il est parlé d'un certain *Barnaud* en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir lu un petit livre intitulé *le Magot génevois;* c'est un *in*-8° de 98 pages, imprimé l'an 1613, sans nom du lieu; l'auteur ne s'y nomme pas non plus, et pourrait bien être *Henri de Sponde,* depuis évêque de Pamiers: il dit qu'en ce temps-là un médecin nommé *Barnaud,* convaincu d'arianisme, le fut aussi d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus,* qui à ce compte serait de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du *Naudæana,* c'est qu'on y fait dire à *Naudé,* homme d'une expérience infinie en matière de livres, qu'il n'avait jamais vu le livre *des trois Imposteurs,* qu'il ne le croyait pas imprimé, et qu'il estimait fabuleux tout ce qu'on en débitait.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée *Jules-César Vanini,* brûlé à Toulouse l'an 1619, sous le nom de *Lucilio Vanino,* accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus du sens commun, qui puissent admettre ces impertinences et assurer que ce livre se vendait publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devraient pas être si rares, un seul suffirait pour résoudre la question : mais on n'en voit aucun ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par *Chrétien Wechel,* à Paris, vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé *Nachtegal,* à la Haye en 1614 ou 1615. Le père *Théophile Raynaud* a dit que le premier, de riche qu'il était, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. *Mullerus* dit que le second fut chassé de la Haye avec ignominie. Mais *Bayle,* dans son Dictionnaire au nom de *Wechel,* a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet imprimeur. A l'égard de *Nachtegal, Spizelius* rapporte que cet homme, qui était d'Alchmar, fut chassé, non pour avoir publié le livre *des trois Imposteurs,* mais pour y avoir proféré quelques blasphèmes de cette espèce. Enfin qu'on parcoure

Digitized by Google

avec attention et patience ce que dit *Vincent Placcius* dans l'édition *in-folio* de son vaste ouvrage, *De Anonymis et Pseudonymis*, *Chrétien Kortholt* dans son livre *De tribus Impostoribus*, revu par son fils *Sébastien;* et enfin *Struvius* dans l'édition de 1706, de sa dissertation *De doctis Impostoribus*, on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a existé; et il est étonnant que *Struvius*, qui, malgré les preuves les plus spécieuses que *Tentzelius* avait pu lui rapporter de l'existence de ce livre, s'était toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le livre existant sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheismus triumphatus* lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avait imputé d'avoir fait le livre *De tribus Impostoribus*, répondit que trente ans avant qu'il vînt au monde ce livre avait vu le jour. Chose merveilleuse! cette réponse avancée en l'air a paru si démonstrative à *Struvius* qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle était sûre, puisqu'il n'était plus permis d'ignorer le temps de l'édition, qui, ayant précédé de trente ans la naissance de *Campanelle*, arrivée en 1568, tombait par conséquent juste en 1538. De là, poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre *Boccace* pour auteur du livre, par une mauvaise interprétation du livre de *Campanelle*, qui, au chapitre 2, nº 6, du livre intitulé *Atheismus triumphatus*, s'exprime en ces termes: *Hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moisis et Mahometis, quia eadem signa habent uti tres annuli consimiles*. Mais *Campanelle* a-t-il entendu par là que *Boccace* fût auteur du livre *De tribus Impostoribus?* Bien loin de cela, répondant ailleurs à cette objection des athées, il dit y avoir satisfait ailleurs, *contra Boccacium et librum De tribus Impostoribus;* et *Struvius*, au parag. 9 de sa dissertation *De doctis Impostoribus*, cite lui-même le passage d'*Ernstius*, qui dit que *Campanelle* lui a dit que le livre était de *Muret :* mais *Muret* était né en 1526,

Digitized by Google

et le livre ayant été imprimé en 1538, *Muret* ne pouvait avoir que douze ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *De tribus Impostoribus*, écrit en latin et imprimé en Allemagne, n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été, dont on n'ait eu plus de connaissance et plus distincte, et plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les œuvres de *Michel Servet*, on a toujours su qu'elles avaient été imprimées, où elles l'avaient été. Avant les deux éditions modernes qui ont été faites du *Cymbalum mundi*, ouvrage de *Bonaventure des Perriers*, caché sous le nom de *Thomas du Clevier*, qui dit l'avoir traduit du latin, et dont il ne restait que deux exemplaires anciens, l'un dans la bibliothèque du roi, et l'autre dans celle de M. *Bigot*, de Rouen, on savait qu'ils étaient imprimés, le temps et le nom du libraire : il en est de même du livre de *la Béatitude des chrétiens, ou le Fléau de la foi*, dont l'auteur *Geoffroi Vallée*, d'Orléans, fut pendu et brûlé en Grève, le 9 février 1573, après avoir abjuré son erreur, petit livre de treize pages in-8°, imprimé sans nom de lieu et sans date, très-mal raisonné, mais si rare, que l'exemplaire qu'en avait M. l'abbé d'*Estrées*, est peut-être l'unique. Quand tous ces livres auraient absolument péri, on ne douterait pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre *Des trois Imposteurs* est apocryphe.

Digitized by Google

RÉPONSE

A LA DISSERTATION DE MONSIEUR DE LA MONNOYE

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS.

Une espèce de dissertation assez peu démonstrative, qui se trouve à la fin de la nouvelle édition du *Menagiana* qu'on vient de publier en ce pays, me donne occasion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au public sur un fait sur lequel il semble que tous les savants veulent exercer leur critique, et en même temps pour disculper un grand nombre de très-habiles personnages, et même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les auteurs du livre qui fait le sujet de cette dissertation qu'on dit être de M. *de la Monnoye:* je ne doute pas que ce nouveau livre ne soit déjà entre vos mains, vous voyez que je veux parler du petit traité *De tribus Impostoribus*. L'auteur de la dissertation soutient la non-existence de ce livre et tâche de prouver son sentiment par des conjectures, et sans aucune preuve capable de faire impression sur un esprit accoutumé à ne pas souffrir qu'on lui en fasse accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter, article par article, cette dissertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui se trouve dans une dissertation latine, *De doctis Impostoribus*, *de M. Burchard Gottheffle Struve*, imprimée pour la seconde fois à *Génes*, chez *Muller*, en 1706, et que l'auteur a vue puisqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus sûr pour détruire cette disser-

Digitized by Google

tation de M. *de la Monnoye*, en lui apprenant que j'ai vu, *meis oculis*, le fameux petit traité *De tribus Impostoribus*, et que je l'ai dans mon cabinet. Je vais vous rendre compte, monsieur, et au public de la manière dont je l'ai découvert, et comment je l'ai vu, et je vous en donnerai un court et fidèle extrait.

Etant à Francfort-sur-le-Mein en 1706, je m'en fus un jour chez un des libraires le mieux assorti en toutes sortes de livres, avec un juif et un ami nommé *Frecht*, étudiant alors en théologie : nous examinions le catalogue du libraire lorsque nous vîmes entrer dans la boutique une espèce d'officier allemand qui, s'adressant au libraire, lui demanda en allemand s'il voulait conclure leur marché ou qu'il allait chercher un autre marchand. *Frecht*, qui reconnut l'officier, le salua et renouvela leur connaissance; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet officier, qui s'appelait *Trawsendorff*, ce qu'il avait à démêler avec le libraire. *Trawsendorff* lui répondit qu'il avait deux manuscrits et un livre très-ancien dont il voulait faire une petite somme pour la campagne prochaine, et que le libraire se tenait à 50 rixdales, ne lui voulant donner que 450 rixdales de ces trois livres, dont il en voulait tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits et un petit livret excita la curiosité de *Frecht*, qui demanda à son ami s'il ne pouvait pas voir des pièces qu'il voulait vendre si cher. *Trawsendorff* tira aussitôt de sa poche un paquet de parchemin, lié d'un cordon de soie, qu'il ouvrit, et en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le magasin du libraire pour les examiner en liberté, et le premier que *Frecht* ouvrit se trouva l'imprimé, qui avait un titre italien écrit à la main à la place du véritable titre qui avait été déchiré. Ce titre était *Spaccio della Bestia triumphante*, dont l'impression ne paraissait pas ancienne : je crois que c'est le même dont *Toland* a fait imprimer une traduction en anglais, il y a quelques années, et dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second, qui était un vieux manuscrit latin d'un caractère assez difficile, n'avait point de titre; mais au haut de la première page était écrit en assez gros ca-

Digitized by Google

ractères : *Othoni illustrissimo amico meo carissimo F. I. S. D.*, et l'ouvrage commençait par une lettre dont voici les premières lignes : *Quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo digessit doctissimus ille vir quorum sermonem de illa re in museo meo habuisti exscribi curavi, atque codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum ad te quam primum mitto; etenim*, etc. L'autre manuscrit était aussi latin et sans titre, et commençait par ces mots, qui sont, ce me semble, de Cicéron, dans le premier livre *De natura Deorum : Qui vero deos esse dixerunt tanta sunt in varietate et dissensione constituti, ut eorum molestum sit annumerare Sententias..... alterum fieri potest profecto, ut earum nulla; alterius certe non potest, ut plus una vera sit.*

Frecht, après avoir ainsi parcouru les trois livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second dont il avait souvent entendu parler et duquel il avait lu tant d'histoires différentes; et sans rien examiner des deux autres, il tira *Trawsendorff* à part, il lui dit qu'il trouverait partout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre italien, et pour l'autre on convint, en lisant par-ci par-là quelques phrases, que c'était un système d'athéisme démontré. Comme le libraire s'en tenait à son offre et ne voulait pas convenir avec l'officier, nous sortîmes et fûmes au logis de *Frecht*, qui, ayant ses vues, fit venir du vin, et en priant *Trawsendorff* de nous apprendre comment ces trois livres lui étaient tombés entre les mains, nous lui fîmes vider tant de rasades que sa raison étant en garouage, *Frecht* obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit *De tribus famosissimis Deceptoribus;* mais il fallut faire un serment exécrable qu'on ne le copierait pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres vendredi à dix heures du soir jusqu'au dimanche au soir que *Trawsendorff* le viendrait chercher et vider encore quelques bouteilles de ce vin qui était à son goût.

Comme je n'avais pas moins d'envie que *Frecht* de connaître ce livre, nous nous mîmes aussitôt à le par-

Digitized by Google

courir, bien résolus de ne pas dormir jusqu'au dimanche. Le livre était donc bien gros, dira-t-on? Point du tout, c'etait un gros in-8° de dix cahiers, sans la lettre qui était à la tête, mais d'un si petit caractère, et chargé de tant d'abréviations, sans point ni virgule, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la première page en deux heures de temps; mais alors la lecture nous en devint plus aisée, c'est ce qui me fit proposer à mon ami *Frecht* un moyen, qui me sent assez l'équivoque jésuitique, pour avoir une copie de ce célèbre traité, sans fausser son serment, qui avait été fait *ad mentem interrogantis;* et il est probable que *Trawsendorf,* en exigeant qu'on ne copiât pas son livre, entendait qu'on ne le transcrivît point; ainsi mon expédient fut que nous en fissions une traduction: *Frecht* y consentit après quelques difficultés, et nous mîmes aussitôt la main à l'œuvre. Enfin, nous nous vîmes maîtres du livre le samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, et nous en prîmes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à *Trawsendorff,* il tira les 500 rixdales du libraire, qui avait cette commission d'un prince de la maison de Saxe, qui savait que ce manuscrit avait été enlevé de la bibliothèque de Munich, lorsqu'après la défaite des Français et des Bavarois à Hochstet, les Allemands s'emparèrent de cette ville où *Trawsendorff,* comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement jusqu'à la bibliothèque de S. A. Elect., ce paquet de parchemin et ce cordon de soie jaune s'étant offerts à ses yeux, il n'avait pu résister à la tentation de le mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvait être quelque pièce curieuse, en quoi il ne se trompait point.

Reste, pour faire l'histoire entière de l'invention de ce traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes *Frecht* et moi sur son origine. 1° Nous tombâmes d'accord que cet *illustrissimo Othoni* à qui il est envoyé était *Othon l'Illustre,* duc de Bavière, fils de *Louis I* et petit-fils d'*Othon le Grand,* comte de Schiven et de Witelspach, à qui l'empereur *Frédéric Barberousse*

Digitized by Google

avait donné la Bavière pour récompenser sa fidélité, en l'ôtant à *Henri le Lion* pour punir son ingratitude; or cet *Othon l'Illustre* succéda à son père *Louis I*, en 1230, sous le règne de l'empereur *Frédéric II*, petit-fils de *Frédéric Barberousse*, et dans le temps que cet empereur se brouilla tout à fait avec la cour de Rome, à son retour de Jérusalem; ce qui nous a fait conjecturer que F. I. S. D., qui suivait l'*amico meo carissimo* signifiait *Fredericus Imperator salutem dicit*, conjectures d'où nous conclûmes que le traité *De tribus Impostoribus* avait été composé depuis l'an 1230, par l'ordre de cet empereur animé contre la religion à cause des mauvais traitements qu'il recevait du chef de la sienne, lequel était alors *Grégoire IX*, dont il avait été excommunié avant de partir pour ce voyage, et qu'il avait poursuivi jusque dans la Syrie, où il avait empêché par ses intrigues sa propre armée de lui obéir. Ce prince à son retour fut assiéger le pape dans Rome, après avoir ravagé les provinces des environs, et ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guère et qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'empereur et le saint pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci, qui mourut de chagrin de voir *Frédéric* triompher de ses vaines fulminations et démasquer les vices du saint-père dans les vers satiriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie et en France. Mais nous ne pûmes déterrer quel était ce *doctissimus vir* avec qui *Othon* s'était entretenu de cette matière dans le cabinet, et apparemment en la compagnie de l'empereur *Frédéric*, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux *Pierre des Vignes*, secrétaire, ou, comme d'autres veulent, chancelier de l'empereur *Frédéric II*. Son traité *de Potestate imperiali* et ses Epîtres nous apprennent quelle était son érudition et le zèle qu'il avait pour les intérêts de son maître, et son animosité contre *Grégoire IX*, les ecclésiastiques et les églises de son temps. Il est vrai que dans une de ses épîtres il tâche de disculper son maître qu'on accusait dès lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourrait appuyer la conjecture et faire croire qu'il ne plaidait pour *Frédéric*

Digitized by Google

qu'afin qu'on ne mît pas sur son compte une production si scandaleuse; et peut-être nous aurait-il ôté tout prétexte de conjecturer, en confessant la vérité, si lorsque *Frédéric*, le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie, l'eut condamné à avoir les yeux crevés et à être livré aux Pisantins, ses cruels ennemis, le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infâme cachot, d'où il ne pouvait se faire entendre à personne. Ainsi voilà détruites toutes les fausses accusations contre *Averroès*, *Bocace*, *Dolet*, *Arétin*, *Servet*, *Ochin*, *Postel*, *Pomponace*, *Campanelle*, *Pogge*, *Pulci*, *Muret*, *Vanini*, *Milton*, et plusieurs autres; et le livre se trouve avoir été composé par un savant du premier ordre de la cour de cet empereur et par son ordre. Quant à ce qu'on a soutenu qu'il avait été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il n'y a guère d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que *Frédéric* ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre qui leur aurait donné une belle occasion de publier son irréligion, et peut-être n'y en eut-il jamais que l'original et cette copie envoyée à *Othon* de Bavière.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre et pour l'époque de son origine: voici ce qu'il contient.

Il est divisé en six livres ou chapitres, chacun desquels contient plusieurs paragraphes; le premier chapitre a pour titre *De Dieu*, et contient six paragraphes dans lesquels l'auteur, voulant paraître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que, quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connaître la vérité, cependant ils ne se repaissent que d'opinions et d'imaginations, et que, trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la Divinité, et prouve qu'elles lui sont injurieuses et qu'elles constituent l'être le plus affreux et le plus imparfait qu'on puisse s'imaginer; il s'en prend à l'ignorance du peuple ou plutôt à sa sotte crédulité, en ajoutant foi aux visions

Digitized by Google

des prophètes et des apôtres, dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le second chapitre traite des raisons qui ont porté les hommes à se figurer un Dieu ; il est divisé en onze paragraphes, où l'on prouve que de l'ignorance des causes physiques est née une crainte naturelle à la vue de mille accidents terribles, laquelle a fait douter s'il n'existait pas quelque puissance invisible : doute et crainte, dit l'auteur, dont les fins politiques ont su faire usage selon leurs intérêts, et ont donné cours à l'opinion de cette existence qui a été confirmée par d'autres qui y trouvaient leur intérêt particulier et s'est enracinée par la sottise du peuple toujours admirateur de l'extraordinaire, du sublime et du merveilleux. Il examine ensuite quelle est la nature de Dieu, et détruit l'opinion vulgaire des causes finales comme contraires à la saine physique : enfin il fait voir qu'on ne s'est formé telle ou telle idée de la Divinité, qu'après avoir réglé ce que c'est que perfection, bien, mal, vertu, vice, règlement fait par l'imagination et souvent le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est faites et qu'on conserve de la Divinité. Dans le dixième paragraphe, l'auteur explique à sa manière ce que c'est que Dieu et en donne une idée assez conforme au système des panthéistes, disant que le mot *Dieu* nous représente un être infini, dont l'un des attributs est d'être une substance étendue et par conséquent éternelle et infinie ; et dans le onzième il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout à fait ressemblant aux rois de la terre ; et passant aux livres sacrés, il en parle d'une manière très-désavantageuse.

Le troisième chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion* ; comment et pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des religions, et il confirme par des exemples et des raisonnements que, bien loin d'être divines, elles sont toutes l'ouvrage de la politique : dans le dixième paragraphe, il prétend dévoiler l'imposture de Moïse, en faisant voir qui il était et

Digitized by Google

comment il s'est conduit pour établir la religion judaïque: dans le onzième, on examine les impostures de quelques politiques, comme Numa et Alexandre. Dans le douzième on passe à Jésus-Christ dont on examine la naissance: dans le treizième et les suivants, on traite de sa politique : dans le dix-septième et le suivant, on examine sa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens philosophes: dans le dix-neuvième, on examine si la réputation où il a été après sa mort est de quelque poids pour sa déification ; et enfin dans le vingt-deuxième et le vingt-troisième, on traite de l'imposture de Mahomet dont on ne dit pas grand'chose, parce qu'on ne trouve pas d'avocats de sa doctrine comme de celle des deux autres.

Le quatrième chapitre contient des vérités sensibles et évidentes, et n'a que six paragraphes où on démontre ce que c'est que Dieu et quels sont ses attributs : on rejette la croyance d'une vie à venir et de l'existence des esprits.

Le cinquième chapitre traite de l'âme; il a sept paragraphes dans lesquels, après avoir exposé l'opinion vulgaire, on rapporte celle des philosophes de l'antiquité, ainsi que le sentiment de Descartes; et enfin l'auteur démontre la nature de l'âme selon son système.

Le sixième et dernier chapitre a sept paragraphes; on y traite des esprits qu'on nomme *démons*, et on y fait voir l'origine et la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomie du fameux livre en question : j'aurais pu la faire d'une manière plus étendue et plus particularisée; mais, outre que cette lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'était en dire assez pour le faire connaître et faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurais pu; mais *est modus in rebus*.

Ainsi, quoique ce livre soit en état d'être imprimé avec une préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre et de la manière qu'il a été découvert, avec quelques conjectures sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourrait mettre à la fin, cependant

Digitized by Google

je ne crois pas qu'il voie jamais le jour, ou il faudrait que les hommes quittassent tout d'un coup leurs opinions et leurs imaginations, comme ils ont quitté les fraises, les canons et les autres vieilles modes. Quant à moi, je ne m'exposerai point au *Stylet théologique* que je crains autant que *Fra-Paulo* craignait le *Stylum romanum*, pour donner le plaisir à quelques savants de lire ce petit traité; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit *Salvius*, plénipotentiaire de Suède à la paix de Munster : ceux qui viendront après moi en feront tout ce qu'il leur plaira, sans que je m'en inquiète dans le tombeau. Avant d'y descendre, je suis avec estime, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

J. L. R. L.

De Leyde, ce 1er janvier 1716.

Cette lettre est du sieur *Pierre-Frédéric Arpe*, de Kiel, dans le Holstein, auteur de l'*Apologie de Vanini*, imprimée à Rotterdam in-8°, en 1712.

COPIE

de l'article IX, du tome Ier, seconde partie, des *Mémoires de littérature*, imprimés à la Haye, chez *Henry du Sauzet*, 1716.

On ne peut plus présentement douter qu'il n'y ait eu un traité *De tribus Impostoribus*, puisqu'il s'en trouve plusieurs copies manuscrites. Si M. *de la Monnoye* l'eût vu aussi conforme qu'il est à l'extrait qu'en donne M. *Arpe* dans sa lettre imprimée à Leyde le 1er janvier 1716, même division en six chapitres, mêmes titres et les mêmes matières qui y sont traitées, il

Digitized by Google

se serait récrié contre la supposition de ce livre qu'on voudrait mal à propos attribuer à *Pierre des Vignes*, secrétaire et chancelier de l'empereur *Frédéric II*. Ce judicieux critique a déjà fait voir la différence du style gothique de *Pierre des Vignes* dans ses épîtres, d'avec celui employé dans la lettre que l'on feint adressée au duc de Bavière, *Othon l'Illustre*, en lui envoyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'aurait pas échappé à ses lumières. Ce traité *des trois Imposteurs* est écrit et raisonné suivant la méthode et les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du dix-septième siècle, après que les *Descartes*, les *Gassendi*, les *Bernier* et quelques autres se sont expliqués avec des raisonnements plus justes et plus clairs que les anciens philosophes qui avaient affecté une obscurité mystérieuse, voulant que leurs secrets ne fussent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage dans son cinquième chapitre de nommer M. *Descartes*, et il y combat les raisonnements de ce grand homme au sujet de l'âme. Or, ni *Pierre des Vignes*, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire passer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raisonner suivant les principes de la nouvelle philosophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre? On pourrait conclure qu'il n'est que du même temps que la petite lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il se trouvera une difficulté. *Tentzelius*, qui a écrit en 1689 et postérieurement, donne aussi un extrait de ce livre sur la foi d'un de ses amis, prétendu témoin oculaire: aussi, sans vouloir fixer l'époque de la composition de ce livre qu'on disait composé en latin et imprimé, le petit traité français, manuscrit, soit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue ou qu'il soit une traduction du latin, ce qui serait difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'est pas même le seul livre composé sous ce titre et sur cette matière: un homme, que son caractère et sa profession auraient dû engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables, s'est avisé de composer un gros ouvrage écrit en français sous ce même

Digitized by Google

titre *Des trois Imposteurs*. Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, il dit qu'il y a longtemps qu'on parle beaucoup du livre *Des trois Imposteurs*, qu'il ne se trouve nulle part, soit qu'il n'ait véritablement jamais existé ou qu'il soit perdu; c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long, fort ennuyeux et fort mal composé, sans principes, sans raisonnements. C'est un amas confus de toutes les injures et invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit était en deux volumes in-folio, épais, et d'une belle écriture et assez menue: le livre est divisé en grand nombre de chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un seigneur, ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui, ayant été averti, fit en sorte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce temps il vit enfermé dans un monastère où il fait pénitence. En 1713, il a recouvré entièrement sa liberté, et on a ajouté une pension de 250 liv., sur l'abbaye de St-Liguaire, à une première qu'il avait réservée de 350 liv. sur son bénéfice; il se nommait *Guillaume*, curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un laboureur du pays. Il avait été ci-devant régent au collége de Montaigu; dans sa jeunesse il avait été enrôlé dans les dragons, et ensuite il s'était fait capucin.

RÉPONSE DE LA MONNOYE

extraite des *Mémoires de littérature*, publiés par Sallengre, *la Haye*, 1716, t. I, p. 386.

J'ai fait voir, dans ma dissertation sur le prétendu livre *De tribus Impostoribus*, qu'encore qu'il ait paru en divers temps divers impies qui ont osé dire que le monde avait été séduit par trois imposteurs, ce n'a

Digitized by Google

été pourtant que vers le milieu du seizième siècle que le bruit d'un livre composé sur ce sujet a commencé à se répandre. On peut en fixer la date à 1543, temps auquel Guillaume Postel a parlé de cet ouvrage comme existant. L'auteur anonyme de la réponse à ma dissertation erre en fait lorsqu'il prétend que c'est par l'ordre de l'empereur Frédéric second que ce livre a été composé. On ne trouve là-dessus rien autre chose, sinon que ses ennemis l'accusaient d'avoir, en parlant de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet, dit que c'étaient trois séducteurs qui avaient trompé le monde, impiété dont il se défendit de toutes ses forces, protestant de la calomnie. Si, néanmoins, comme mon critique l'assure, ce livre existe actuellement tel qu'il veut que cet empereur l'ait fait composer en latin, il n'a qu'à produire le manuscrit, et quand des juges habiles, après l'avoir examiné, auront reconnu qu'il n'y a pas de fraude, alors j'avouerai publiquement qu'au lieu de nier l'existence du livre, je devais dire simplement qu'elle n'était pas connue. Mais tant qu'on ne nous débitera qu'un conte en l'air, qu'on ne nous allèguera qu'une traduction toute nouvelle d'un original ancien qui jamais ne paraîtra, je persisterai dans ma thèse; et si on vient, ce que je ne crois, à publier la traduction dont on parle, je soutiendrai hautement que c'est une composition de l'éditeur, et non une version faite sur le manuscrit prétendu tiré de la bibliothèque de Munich. Le livre des trois Imposteurs trouvé par un officier allemand, après la bataille d'Hochstedt, ressemble fort au Pétrone entier trouvé au siége de Belgrade par un officier français. Ces deux découvertes sont vraies l'une comme l'autre. On reconnut d'abord le faux Pétrone à la différence manifeste du style. On reconnaîtra le faux livre des trois Imposteurs à la même pierre de touche. Il est sûr que la langue latine, sous Frédéric II, n'était rien moins que polie; elle n'avait ni tour, ni nombre, ni pureté. On en peut juger par les épîtres de ce Pierre des Vignes qu'on s'avise de faire passer pour l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit. Ceux qui les ont lues savent qu'elles sont la barbarie même. Voyons

Digitized by Google

sur ce pied-là le commencement de la lettre qu'on nous donne à entendre qu'il écrivit sous le nom de son maître au duc de Bavière Othon. L'anonyme, quoique engagé par un serment exécrable à ne pas copier le manuscrit, n'a pas jugé que cette obligation s'étendît jusqu'à l'épître liminaire dont, grâce à cette judicieuse distinction, il a bien voulu nous communiquer les premières lignes : *Othoni illustrissimo, amico meo carissimo Fr. I. S. D. — Quid de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo digessit doctissimus ille vir, quocum sermonem de illa re in museo meo habuisti, exscribi curavi, atque codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum ad Te, ut primum, mitto, etenim ipsius perlegendi Te accipio cupidissimum.*

Ce début n'a rien du tour ni de la diction de Pierre des Vignes. La formule *salutem dixit* n'était plus en usage de ce temps-là. *Museum* est un mot inconnu au treizième siècle. J'en dis autant d'*exscribo*, et j'avance hardiment ces faits sans appréhender d'être démenti par aucun exemple tiré des auteurs contemporains.

L'anonyme dira sans doute que l'empereur ordonna, à cette occasion, à son chancelier d'employer un style plus pur qu'à l'ordinaire, et que c'est le sens de ces mots : *Codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum*, ce qui signifie que le langage de ce livre était également poli et sincère. A quoi je réponds que ce détour est inutile, parce que l'empereur et son chancelier n'avaient pas plus d'idée l'un et l'autre de la belle latinité, qu'un aveugle n'en a des couleurs...

Je pardonne à l'anonyme la méprise de *Specchio* pour *Spaccio* en parlant du livre imprimé qui était à vendre avec les deux manuscrits. C'est un in-8° italien intitulé par Giordano Bruno, son auteur, en ces termes : *Spaccio de la bestia trionfante*. Je lui passe aussi le parallèle qu'il fait de ma dissertation avec celle de Struvius, postérieure de dix ans à la mienne, dont il avait paru, en 1694, en Hollande, un extrait que Struvius lui-même a cité. Je ne relèverai point la manière dont il s'explique, lorsqu'il dit qu'il n'y a

Digitized by Google

pas apparence que le livre des trois Imposteurs ait été imprimé, Frédéric n'ayant eu garde de donner, en le divulguant, une si belle occasion à ses ennemis de publier son irréligion; expression qui semble supposer que l'imprimerie était connue à l'époque de Frédéric.

L'anonyme veut être cru sur parole : il ne se nomme pas; il ne nomme pas le libraire de Francfort. Il nomme seulement Trawsendorff et Frecht, deux hommes aussi peu connus que s'il ne les nommait pas. Le but principal de son récit est de nous annoncer sa prétendue version qui, peut-être, quoiqu'il en dise, consiste uniquement dans cet abrégé qu'il nous en donne, et si aisé dans le fond à imaginer qu'il n'y a pas d'impie qui, avec une médiocre habileté, n'en conçoive et dresse un semblable en moins d'une heure; en sorte que ces plans d'athéisme pourront, en fort peu de temps, se multiplier, et le monde entendra parler à tout moment des trois Imposteurs, et, sans jamais voir le livre, en verra courir une infinité d'abrégés.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE.

Pages.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE TRAITÉ DE TRIBUS IMPOSTORIBUS.

I. v
II. Hypothèses au sujet de l'auteur ..... xj
III. Opinions de quelques critiques modernes au sujet du *Liber de tribus Impostoribus* ..... xxij
IV. Ouvrages existant aujourd'hui et intitulés : *Des trois Imposteurs* ..... xxvj
V. Ouvrages ayant des titres semblables à celui du *Liber de tribus Impostoribus* ..... xxxiij
VI. Témoignages des bibliographes au sujet du *Liber de tribus Impostoribus* xxxv
VII. Des écrits de quelques auteurs auxquels on a attribué le traité *De tribus Impostoribus* ..... xxxviij
VIII. De quelques ouvrages qui ont avancé une thèse analogue à celle qu'on prétendait trouver dans le traité *De tribus Impostoribus* xlix

DE TRIBUS IMPOSTORIBUS. Anno M D IIC 1

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Sentiments (de M. de la Monnoye) sur le Traité des trois Imposteurs 29
Réponse à la dissertation de M. de la Monnoye (par P. F. Arpe) 44
Copie de l'art. IX du tome Ier, etc., des *Mémoires de littérature* 52
Réponse de la Monnoye, extraite des *Mémoires de littérature* 54

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

89095181897

b89095181897a

Digitized by Google

Digitized by Google

89095181897

B89095181897A

Digitized by Google